



Pacte Mondial
Réseau France

RAPPORT ANNUEL

2022



À PROPOS

PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

Initiative spéciale du Secrétaire général des Nations Unies, le Pacte mondial des Nations Unies est un appel aux entreprises du monde entier pour qu'elles alignent leurs opérations et leurs stratégies sur Dix principes universels dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Lancé en 2000, le Pacte mondial des Nations Unies a pour mission de guider et de soutenir la communauté mondiale du secteur privé dans la promotion des objectifs et des valeurs des Nations Unies grâce à des pratiques d'entreprise responsables. Bénéficiant du soutien des 193 États membres de l'ONU, le Pacte mondial des Nations Unies est l'acteur de référence pour l'action et le leadership au sein d'un mouvement mondial croissant en faveur de la durabilité des entreprises, via un respect de plus en plus clair des Dix principes.

www.unglobalcompact.org

PACTE MONDIAL RÉSEAU FRANCE

Relais local officiel du Pacte mondial des Nations Unies, le réseau français a pour mission d'accompagner la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et l'appropriation des 17 Objectifs de développement durable (ODD) par le monde économique français. Il rassemble plus de 1 800 entreprises et 100 organisations à but non lucratif autour d'enjeux liés à la responsabilité sociétale et environnementale et au développement durable. Au quotidien, le réseau s'attache à être un lieu d'échanges sur l'ensemble des questions de RSE et à associer les principes du Pacte mondial à la stratégie, aux ambitions, à la culture, à la raison d'être et aux activités quotidiennes de l'ensemble de ses adhérents, quelle que soit leur taille ou leur maturité.

www.pactemondial.org

À PROPOS DE CE RAPPORT

Ce rapport annuel a pour but de fournir à nos parties prenantes une vue d'ensemble de l'action menée par le Pacte mondial Réseau France en 2022. Le document présente les principales activités et ressources proposées par le réseau, dans le but d'aider le secteur privé à agir et à accélérer sa transition vers un avenir durable. Ce document est disponible sur le site internet du Pacte mondial Réseau France.

Directeur de la publication : Nils Pedersen

Directeur de la rédaction : Olivier Gil

Suivi éditorial : Gilles Leroux, Alice Tan, Hadrien Kleiman

Graphisme : Jeanne-Marie Monpeurt

Photographies : Mathieu Delmestre, Maxime Castric, Xavier Renaud, Christophe Petit-Tesson, Pacte mondial Réseau France, UN Global Compact

Remerciements à l'ensemble de l'équipe pour sa contribution, ainsi qu'aux membres du Bureau.

© Pacte mondial Réseau France, juin 2023

SOMMAIRE

ÉDITORIAUX 4

LE PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES 6

Une approche fondée sur Dix principes universels
Bilan de l'activité
One Global Compact

NOTRE ACTION AU SERVICE DES ADHÉRENTS 12

Chiffres clés
Groupes de travail
Accélérateurs
Dynamique territoriale
Une action ciblée sur les ODD
Événements internationaux
Écosystème institutionnel

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2022 30

DES PRINCIPES À L'ACTION 42

Une approche systémique de la RSE
Travail décent et droits humains
Transition écologique
Communication sur le progrès (CoP)

UNE ORGANISATION VIVANT PAR ET POUR SES MEMBRES 52

Gouvernance
Les membres au cœur du réseau
Équipe
Communication sur l'Engagement
Rapport financier
Executive Summary
Feuille de route
Nos 20 ans

MADAME, MONSIEUR, CHERS ADHÉRENTS, CHERS PARTENAIRES,

Le Pacte mondial Réseau France a poursuivi sa croissance en 2022, avec une augmentation de 14 % de ses adhérents. Il est le deuxième réseau du Pacte mondial en nombre d'entreprises, ce qui souligne la mobilisation de longue date du secteur privé français sur la responsabilité sociétale. Notre structure a approfondi son évolution, entamée en 2021, pour être en mesure d'accompagner la nécessaire transformation de nos entreprises. Au nom du Conseil d'administration, je tiens ainsi à remercier André Renaudin, qui a présidé notre organisation pendant près de quatre ans. Son mandat aura grandement contribué au rayonnement de notre organisation, tout particulièrement dans les territoires.

Appréhender le développement durable, c'est se confronter à une réalité qui impose de profondes mutations, l'année 2022 nous l'a durement rappelé. Plus que l'articulation de l'économie avec l'environnement et le social, les Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) illustrent la réconciliation du court terme et du long terme. Le principal défi qui s'impose à nous est celui de la vitesse de la transition. Comme l'a rappelé António Guterres, Secrétaire général de l'ONU, le monde n'est pas sur la bonne voie pour atteindre les 17 ODD d'ici 2030. Chacun est invité à se mobiliser, pour une réaction collective immédiate et de grande ampleur.

Les Dix principes du Pacte mondial et les 17 ODD représentent une grammaire commune, permettant aux États et collectivités, aux ONG, à la société civile et aux entreprises de disposer d'un référentiel pour agir et faire en sorte que nous puissions, pour les années à venir, prendre le chemin d'une société et d'une planète viable, qui ne laisse personne de côté. Ces 17 Objectifs sont indivisibles. Ils doivent s'intégrer au cœur de la stratégie de nos entreprises, et non pas être utilisés comme un traducteur a posteriori.

“ Le Pacte mondial est une occasion unique de favoriser l'appropriation des grands enjeux du développement durable tout au long des chaînes de valeur. ”

Hier, l'enjeu principal était de savoir comment une entreprise mettait en œuvre - mieux que ses concurrents - des actions de RSE. Aujourd'hui, ce qui est attendu, ce sont des collectifs, des coalitions d'acteurs engagés pour, tous ensemble, aboutir à une économie plus locale, plus citoyenne, plus verte. En ce sens, il est également primordial d'intégrer pleinement au dialogue la jeune génération, qui constitue le monde économique de demain.

Le Pacte mondial des Nations Unies est une occasion unique de favoriser l'appropriation des grands enjeux tout au long des chaînes de valeur. À son lancement en 2000, l'initiative représentait l'un des premiers espaces de dialogue entre le concert des Nations et les entreprises. Depuis, celle-ci a émergé partout dans le monde et regroupe en France plus de 1 800 entreprises, des très grandes sociétés jusqu'aux PME, ainsi qu'une centaine d'ONG, qui considèrent toutes qu'elles doivent agir en faveur des ODD. Le Pacte mondial se renforce, tant en France qu'à l'international, pour accompagner le secteur privé à accélérer sa transformation. Nous devons désormais, collectivement, œuvrer pour que les entreprises empruntent la voie de la transition juste et intègrent les ODD au cœur de leurs stratégies.



Gilles Vermot Desroches
Président
Senior Vice-Président
Citoyenneté et Relations
Institutionnelle,
Schneider Electric

Depuis son lancement officiel en 2000, le Pacte mondial des Nations Unies fait la démonstration de son utilité : ni standard de reporting, ni dispositif de compliance, il permet aux entreprises volontaires de faire la démonstration de leur impact et de leur responsabilité sur la société tout entière. Il y a 20 ans, le réseau français du Pacte mondial des Nations Unies était lancé avec 180 membres. Le contexte a aujourd'hui bien évolué, puisque plus de 1 900 organisations sont membres du Pacte mondial en France, et près de 20 000 au niveau mondial.

En plus de 20 ans, les moyens d'action du Pacte mondial se sont diversifiés. Aujourd'hui, notre initiative est à la fois une plateforme de dialogue privilégié entre les entreprises, leurs parties prenantes, les agences de l'ONU et la société civile, un vecteur d'engagement et un lieu d'apprentissage. Il propose de nombreux programmes, outils, guides et événements pour faciliter l'intégration des Dix principes dans les entreprises et favoriser l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD). Un relais national de l'initiative est assuré par 65 réseaux locaux partout dans le monde.

Le Pacte mondial est une initiative pionnière qui favorise le leadership des entreprises. Il est profondément imprégné des valeurs des Nations Unies et œuvre pour accélérer l'intégration des Dix principes dans les entreprises et l'atteinte des ODD. Conscient de l'urgence climatique et des défis subsistants dans le domaine des droits humains, le Pacte mondial accompagne la transformation des entreprises vers un modèle de performance globale. Aujourd'hui, les entreprises les plus à même de répondre aux défis mondiaux et de se développer sur le long terme ne sont plus celles qui se contentent de répondre aux règles de base.

“ L'initiative est à la fois une plateforme de dialogue privilégié entre les entreprises, leurs parties prenantes, les agences de l'ONU et la société civile, un vecteur d'engagement et un lieu d'apprentissage. ”

Au contraire, les entreprises qui réussiront le mieux sont celles qui arriveront à se transformer et à se dépasser pour répondre aux besoins de leurs parties prenantes : salariés, clients, investisseurs, etc.

En vous engageant au sein du Pacte mondial, vous placez votre entreprise au cœur de la transformation durable portée par les Nations Unies. Cette adhésion doit pouvoir se traduire en actions concrètes. Pour cela, nous mettons tout en œuvre pour outiller les entreprises adhérentes et les accompagner dans leur démarche de progrès. Les groupes de travail, les accélérateurs, les cercles régionaux ou encore l'Académie - plateforme de formation en ligne ouverte à tous les collaborateurs et collaboratrices - sont autant de services entièrement compris dans votre cotisation. Pour vous accompagner au mieux dans cet éventail de services, l'équipe se renforce progressivement et compte désormais 16 collaborateurs.

En 2023, le Pacte mondial Réseau France s'attachera, à travers son action sur tout le territoire, y compris ultra-marin, à constituer un espace unique pour favoriser la dynamique RSE des entreprises et contribuer ainsi à l'atteinte des Objectifs de développement durable, qui nous anime collectivement.



Nils Pedersen
Délégué général

1. LE PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

UNE APPROCHE FONDÉE SUR DIX PRINCIPES UNIVERSELS

Les Dix principes du Pacte mondial des Nations Unies constituent un cadre normatif qui guide les entreprises dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Issus des déclarations et conventions des Nations Unies, ces principes représentent les valeurs fondamentales que les entreprises devraient intégrer dans leurs stratégies et leurs opérations. Universels, inclusifs et interconnectés, les 17 Objectifs de développement durable (ODD) appellent à l'action de tous et instaurent un langage commun. Ils représentent un cadre de référence pour agir d'ici à 2030.

Ensemble, les Dix principes et les ODD apportent aux entreprises les valeurs et la vision nécessaires pour aider le secteur privé à constituer un moteur au service du bien commun. Ils contribuent à rendre les entreprises plus inclusives, durables et résilientes.

L'éventail de programmes proposés par le Pacte mondial des Nations Unies se concentre sur l'engagement des entreprises et de leurs parties prenantes dans les domaines de l'environnement (lutte contre le changement climatique, eau, océan), du social (droits de l'homme, travail décent, égalité des sexes) et de la gouvernance (lutte contre la corruption et gouvernance transformatrice).



Reconnaissant l'importance de l'approche holistique des différents enjeux RSE dans la stratégie et les opérations de l'entreprise, le Pacte mondial des Nations Unies fournit également des orientations sur l'intégration globale des ODD et sur la finance durable.

En lien avec l'ODD 17 consacré aux partenariats, l'initiative collabore avec de nombreuses entités de premier plan et mène des coalitions sur les sujets prioritaires, en confiant l'expertise thématique à un partenaire technique.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



BILAN DE L'ACTIVITÉ EN 2022

Pour le Pacte mondial des Nations Unies, 2022 a été une année d'accélération. Parmi les points marquants, citons le lancement de la nouvelle Communication sur le Progrès (CoP), dont la nouvelle version prend effet en 2023, l'expansion et l'approfondissement de l'initiative dans le monde, des investissements dans le suivi et la mesure d'impact, un renforcement de l'offre du Pacte mondial pour les petites et moyennes entreprises (PME) et un positionnement plus élevé de l'initiative au sein du système des Nations Unies.

INTÉGRATION DANS L'ORGANIGRAMME DE L'ONU

Le 22 avril 2022, le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, a nommé Sanda Ojiambo, au poste de sous-secrétaire général de l'ONU en charge du Pacte mondial des Nations Unies. Une étape de plus dans l'intégration du Pacte mondial au sein de l'organigramme onusien, après l'adoption de la Résolution « Vers des partenariats mondiaux » par l'Assemblée générale des Nations Unies lors de sa 76^e session, le 17 décembre 2021, qui rappelait l'importance du Pacte mondial pour les Nations Unies. En tant que sous-secrétaire générale, Sanda Ojiambo est chargée de mettre en place des partenariats innovants et stratégiques, afin de renforcer l'impact du secteur privé aux niveaux local et mondial. Elle conseille le Secrétaire général et la Vice-Secrétaire générale de l'ONU sur les contributions du secteur privé à l'Agenda 2030 et gère l'engagement du Pacte mondial des Nations Unies dans les affaires inter-agences de l'ONU, en travaillant en étroite collaboration avec les organisations multilatérales et internationales concernées.

ENVIRONNEMENT ET ACTION CLIMATIQUE

En 2022, le Pacte mondial des Nations Unies a mis l'accent sur la crédibilité et la transparence, en intensifiant notamment sa collaboration avec l'initiative Science Based Targets (SBTi). 2 200 entreprises dans le monde se sont désormais fixé des objectifs climatiques ambitieux, fondés sur la science. La Water Resilience Coalition rassemble par ailleurs des entreprises, qui se sont engagées à atteindre

CINQ ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

1. Favoriser les entreprises responsables
2. Croissance équilibrée des réseaux locaux et régionaux pour une couverture mondiale
3. Impact mesurable dans les domaines prioritaires de l'ONU
4. Exploitation de l'action collective des PME
5. Engagement fort et actif auprès des Nations Unies

des objectifs d'impact positif net sur l'eau, tandis que le think lab sur la transition juste forme des leaders d'opinion sur l'action climatique inclusive des entreprises. Les sujets portant sur la nature et la biodiversité sont également approfondis.

DROITS HUMAINS ET SALAIRE DÉCENT

L'Accélérateur **Business and Human Rights** intensifie les efforts visant à intégrer la diligence raisonnable en matière de droits humains dans toutes les entreprises. Notre laboratoire de réflexion sur le salaire décent développe également le leadership intellectuel nécessaire pour amplifier l'action des entreprises en matière de salaires, tout comme l'accélérateur Target Gender Equality joue un rôle clé dans la définition d'objectifs pour le leadership des femmes.

STRATÉGIE POUR L'AFRIQUE

Le Pacte mondial des Nations Unies a lancé l'Africa Business Leaders Coalition, qui a réuni 56 PDG et leurs entreprises dans toute l'Afrique, ce qui a donné lieu à une déclaration de la COP27 sur le financement du climat et les engagements en faveur d'une transition juste. Le Pacte mondial a également lancé la Global Africa Business Initiative (GABI), qui s'appuie sur le pouvoir fédérateur des Nations Unies pour redynamiser un discours positif et axé sur l'investissement en faveur du continent, avec le secteur privé au cœur du dispositif.

« Le moment est venu de faire preuve de leadership. Aux côtés des gouvernements et des autres parties prenantes, le secteur privé doit se montrer déterminé. Nous attendons des participants qu'ils contribuent à de réelles avancées dans le cadre des Dix principes du Pacte mondial des Nations Unies. »

Pour le Pacte mondial, l'année 2022 a débuté avec la détermination de surmonter la pandémie de COVID-19 et de sauver l'ambition des ODD. Les Nations Unies ont commencé à déployer les propositions contenues dans « Notre programme commun », le rapport du Secrétaire général destiné à relancer l'action multilatérale en faveur de la transition juste. Ce rapport comprend notamment un appel au renforcement de l'action du Pacte mondial des Nations Unies, en mettant l'accent sur les partenariats entre les Nations Unies et le secteur privé.

À partir de février, le secteur privé a été profondément marqué par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, avec des répercussions mondiales : hausse des coûts de l'énergie, défis en matière de sécurité alimentaire et pressions inflationnistes. Les tensions géopolitiques accrues ont réduit l'espace de coopération internationale, tout en rappelant brusquement l'interdépendance mondiale des chaînes d'approvisionnement. Ces défis ont représenté des obstacles supplémentaires au déploiement de stratégies de durabilité. Les Nations Unies ont mis en place le Groupe mondial de réponse à la crise sur l'alimentation, l'énergie et la finance, pour fournir des conseils politiques sur mesure aux gouvernements dans cet environnement complexe. L'ONU a également contribué à la conclusion des accords d'Istanbul en juillet 2022, y compris l'initiative sur les céréales de la mer Noire, qui représente une lueur d'espoir pour la coopération et la stabilisation des marchés mondiaux.

Tout au long de cette période, le secteur privé a représenté une source de dynamisme, en tant que partie prenante capable de continuer à jouer un rôle moteur dans le domaine de la durabilité, devant même parfois les politiques publiques. L'instabilité géopolitique accrue est devenue une menace pour la mondialisation. Le Pacte mondial des Nations Unies a été créé en 2000, à une époque où l'optimisme régnait sur les marchés mondiaux. Aujourd'hui, les entreprises sont confrontées à la perspective de chaînes d'approvisionnement plus localisées, ce qui nécessite une nouvelle réflexion sur la manière dont le commerce mondial peut profiter à tous. Cette transformation s'inscrit dans un contexte d'inflation et de fluctuation des taux de change, d'instabilité des coûts énergétiques et de hausse des taux d'intérêt. Si les entreprises doivent s'adapter à ces défis multiples, le changement climatique demeure la principale menace pour les dirigeants d'entreprise.



Sanda Ojiambo
Sous-secrétaire générale et
Directrice générale et exécutive
du Pacte mondial des Nations Unies

Enfin, l'ESG étant devenu un thème incontournable dans le secteur des affaires, la crédibilité et la responsabilité des engagements du secteur privé se sont retrouvés au cœur des débats en 2022.

Le monde attend des entreprises qu'elles aient un impact positif mesurable sur leurs parties prenantes, au-delà de leurs seuls enjeux internes. Cependant, la vague ESG fait également face au scepticisme, avec le renforcement de critiques sur le greenwashing voire sur la légitimité des entreprises à s'emparer de ces sujets.

ONE GLOBAL COMPACT

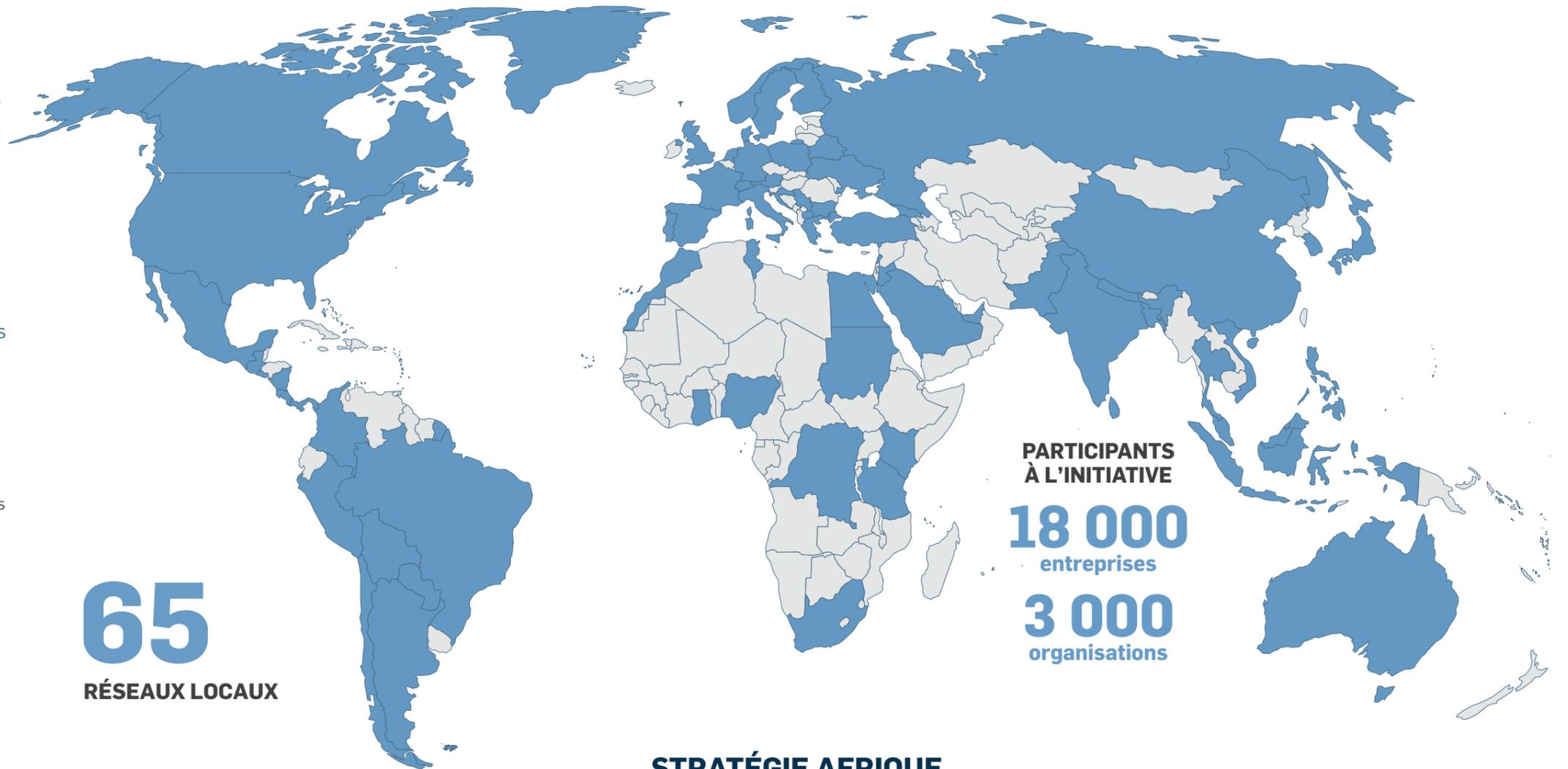
Le Pacte mondial est une initiative internationale reposant sur deux piliers : une stratégie globale portée par le Pacte mondial des Nations Unies et une stratégie nationale portée par chacun des 65 réseaux locaux. En France, les orientations stratégiques sont adoptées par l'Assemblée générale du réseau, qui opère sous la forme d'une association. Tout au long de l'année, le Pacte mondial Réseau France s'est attaché à accroître la mise en œuvre des Quality Standards du Pacte mondial des Nations Unies au sein du réseau (voir page 54).

Les réseaux locaux font vivre le Pacte mondial des Nations Unies et ses Dix principes, au niveau national. Ils aident les entreprises à appréhender les valeurs de l'initiative, dans des contextes nationaux, culturels et linguistiques différents. Les réseaux locaux facilitent également les liens entre les entreprises membres et d'autres entreprises et parties prenantes gouvernementales, universitaires ou issues de la société civile.

Les échanges entre le Pacte mondial Réseau France, les autres réseaux locaux et le Global Compact Office sont réguliers. En Europe, l'adoption de la nouvelle directive CSRD sur le reporting extra-financier fût notamment l'objet de longs travaux associant les différents réseaux locaux du continent. Les réunions de la zone Europe de l'Ouest et Amérique du Nord, tout comme les réunions internationales organisées par le Global Compact Office, se tiennent sur un rythme bimensuel. Ces temps permettent au siège et aux réseaux locaux de partager des informations générales mais aussi d'échanger sur les actions stratégiques de l'initiative.

Le Pacte mondial Réseau France a également participé à de nombreux événements internationaux permettant de faire vivre le One Global Compact :

- Participation à l'Annual Local Network Forum (ALNF) à Dubaï en mars,
- Organisation, avec les réseaux allemand, suisse, italien, espagnol, danois et anglais, d'une conférence sur la directive sur le devoir de vigilance en juin à Paris,
- Participation au SDG Investment Forum, organisé par la CFO Coalition for SDGs en juin à Paris,
- Participation au Regional Meeting à Copenhague en octobre,
- Rôle de mentorat assuré par le Délégué général auprès du multi-network manager d'Afrique centrale, à partir de novembre.



65
RÉSEAUX LOCAUX

PARTICIPANTS À L'INITIATIVE
18 000
entreprises
3 000
organisations

CHIFFRES CLÉS

5
pôles régionaux

101
pays couverts

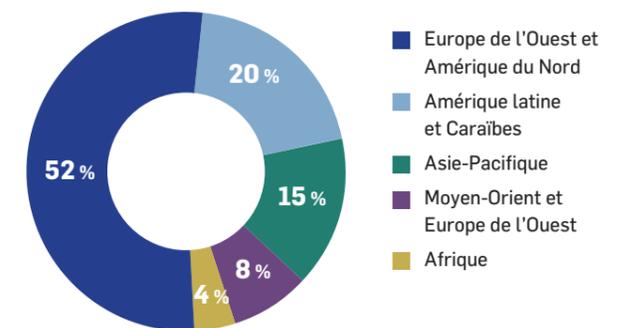
500
salariés
dans le monde

STRATÉGIE AFRIQUE

Dans le cadre de sa stratégie Afrique, le Pacte mondial des Nations Unies vise à promouvoir et à accélérer l'intégration des principes du développement durable dans les entreprises implantées sur le continent africain, notamment les PME. Le Pacte mondial Réseau France, premier réseau francophone au sein de l'initiative, a souhaité assister cette dynamique en facilitant le déploiement de nouveaux contenus programmatiques en français.

En collaboration avec le siège et le hub Afrique, notre équipe accompagne la production et le déploiement d'un programme destiné à soutenir les démarches RSE des PME sur le continent. Ce programme, hébergé par l'Académie du Pacte mondial des Nations Unies, formera des PME de pays francophones aux enjeux du développement durable et les équipera pour atteindre des objectifs ambitieux. Le soutien de plusieurs acteurs permettra une adaptation au plus près des besoins locaux. Ce programme, initié en 2022, sera lancé au deuxième semestre 2023.

Répartition géographique des participants à l'initiative



Le réseau français représente **10%** des participants au Pacte mondial des Nations Unies

2. NOTRE ACTION AU SERVICE DES ADHÉRENTS



En s'engageant pleinement dans les activités proposées par le Pacte mondial des Nations Unies et son réseau local en France, l'entreprise membre bénéficie alors de tout ce que peut lui apporter l'initiative. Le Pacte mondial vise la transformation des modèles d'affaires : ses actions s'adressent ainsi à l'ensemble des salariés de l'entreprise.

GLOBAL

- **Webinaires et événements** : Les participants ont accès à de nombreuses conférences thématiques, ainsi qu'à des événements de premier plan, tels que le UN Global Compact Leaders Summit.
- **Guides et outils** : Le Pacte mondial propose de nombreux guides, boîtes à outils et business cases pour permettre aux participants de progresser.
- **Académie** : Une plateforme en ligne accessible à tous les collaborateurs de l'entreprise pour améliorer leur connaissance de la RSE.
- **Accélérateurs** : Des programmes de six mois conçus pour aider les entreprises à atteindre des objectifs spécifiques sur les Dix principes et les ODD.
- **Initiatives thématiques** : Des initiatives multi-parties et internationales pour amplifier et accélérer la réduction des gaz à effet de serre (SBTi), le financement des ODD, une meilleure gestion de l'eau et la protection des océans.
- **Think Labs** : Les Think Labs rassemblent des entreprises, des universitaires, des ONG et des agences des Nations Unies pour élaborer des solutions répondant aux défis cruciaux de la durabilité des entreprises. La participation aux Think Labs se fait uniquement sur invitation.
- **Communication sur le Progrès (CoP)** : En répondant chaque année au questionnaire standardisé de la CoP, les participants sont en mesure de suivre leur progrès et de se comparer à leurs pairs.

NATIONAL

- **Webinaires et événements** : Les participants ont accès à de nombreuses conférences thématiques, tables rondes et autres événements, dont l'Assemblée générale.
- **Guides et outils** : Le Pacte mondial propose de nombreux guides et boîtes à outils. Ces contenus sont soit une traduction de contenus du siège préexistants, soit une création du réseau français.
- **Accélérateurs** : En plus d'animer les accélérateurs SDG Ambition, Climate Ambition, Droits humains et égalité entre les sexes, le Pacte mondial Réseau France a lancé et anime l'Accélérateur PME.
- **Groupes de travail** : Des espaces pour apprendre, partager ses bonnes pratiques, exposer ses difficultés et demander des conseils. Le réseau propose six groupes de travail : Droits humains, CoP, PME et grandes entreprises, RSE, Gouvernance et Transition écologique.
- **Revue par les pairs CoP** : Sessions réunissant plusieurs organisations afin d'apporter retours et recommandations sur leur Communication sur le Progrès.
- **Revue par les pairs - plan de vigilance** : Sessions de présentation des plans de vigilance entre pairs et parties prenantes, organisées dans un cadre bienveillant et respectant la règle de confidentialité de Chatham House, afin de travailler sur des axes d'amélioration.
- **Relecture et coaching CoP** : Relecture et conseils sur les CoP.

LOCAL

- **Rendez-vous en région** : Conférences et tables rondes pour faire connaître le Pacte mondial dans toute la France.
- **Cercles régionaux** : Réunissent trois fois par an des participants présents dans une même aire géographique pour échanger et progresser.

CHIFFRES CLÉS

ACCÉLÉRATEURS

SDG Ambition :
25 entreprises, **180** participants

Climate Ambition :
57 entreprises, **114** participants

Accélérateur PME :
103 entreprises, **150** participants

ÉVÉNEMENTS ET DYNAMIQUE TERRITORIALE

Webinaires et événements :
80 événements > **3 300** participants

Cercles régionaux :
14 événements > **230** participants

Rendez-vous en région :
3 événements > **530** participants

SERVICE AUX MEMBRES

Nos événements :
 Taux de satisfaction : **95,6 %**
 Taux de réponse : **42,3 %**

355 nouveaux adhérents sur l'année
 dont 16 réadhésions

14 % de croissance des adhérents

5 publications

163 présentations du Pacte mondial

- Adhérents : **114** présentations
- Prospects : **43** présentations
- Partenaires : **6** présentations

11 interventions extérieures
 au sein de comités parties prenantes

234 attestations d'adhésion délivrées

Reuves par les pairs RSE :
3 sessions

Revue par les pairs plan de vigilance :
1 session

GROUPES DE TRAVAIL

Droits humains :
4 événements > **130** participants

RSE :
4 événements > **260** participants

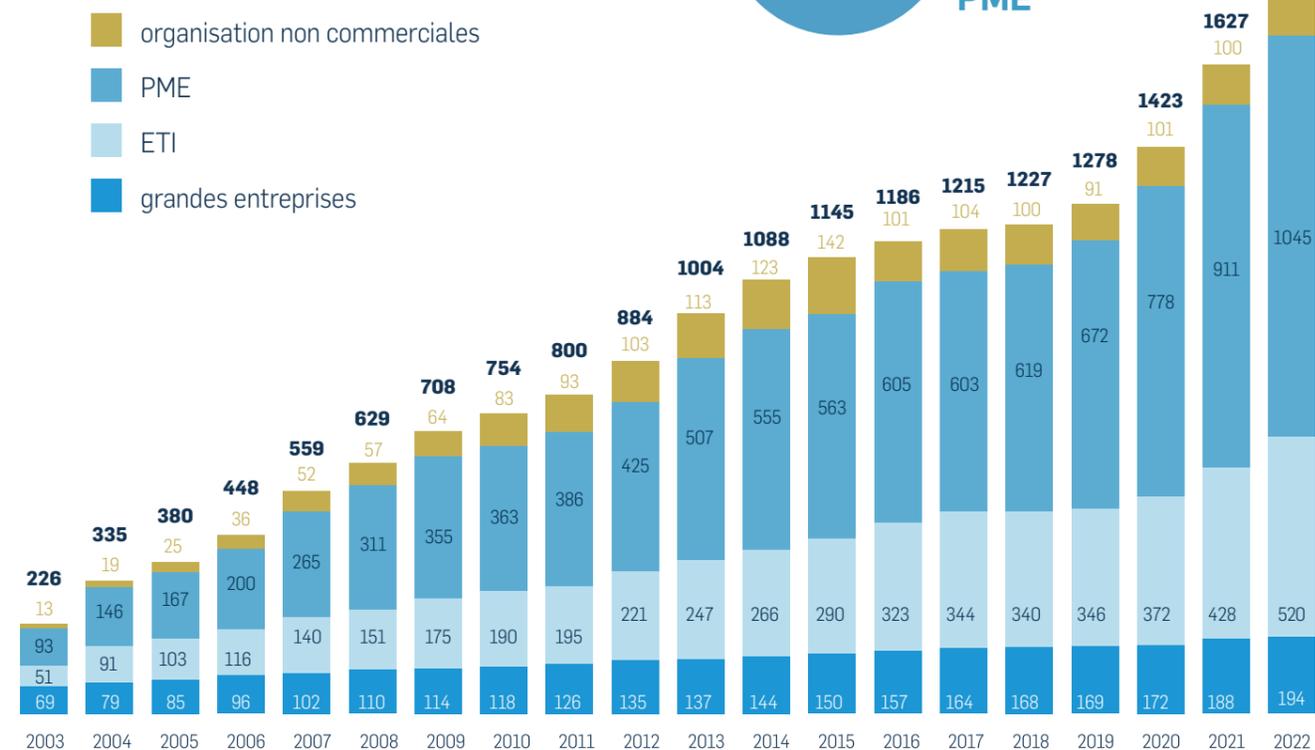
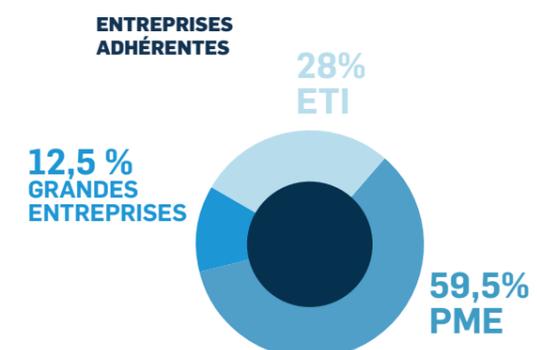
CoP :
7 événements > **75** participants

PME et grandes entreprises :
2 événements > **25** participants

Territoires :
3 événements > **50** participants

Gouvernance, Transition écologique :
 Lancement en 2023

UN RÉSEAU EN CROISSANCE CONTINUE



Source : United Nations Global Compact participant database, au 31/12/2022

LES GROUPES DE TRAVAIL

Les groupes de travail permettent à toutes les entreprises adhérentes du Pacte mondial Réseau France, quelle que soit leur taille ou leur niveau de maturité, de s'impliquer dans la vie du réseau en participant aux activités qui les concernent directement.

Les groupes de travail sont des espaces d'échange favorisant une large transmission des méthodologies, expériences et bonnes pratiques, ainsi qu'un meilleur dialogue entre les structures de tailles différentes. Chaque adhérent peut ainsi appréhender concrètement les réussites et les difficultés rencontrées par d'autres, à tous les niveaux de développement, pour inspirer sa propre démarche.

Les groupes de travail sont copilotés par les entreprises adhérentes (voir page 56) et l'équipe du Pacte mondial Réseau France. Les actions des groupes de travail Gouvernance et PME et grandes entreprises ont débuté à la fin de 2022 ou en 2023 et seront ainsi présentées dans le prochain rapport d'activité.

GRUPE DE TRAVAIL RSE

Le groupe de travail RSE offre à tout adhérent un espace de dialogue, de réflexion et de débat, dans une approche systémique et méthodologique de la RSE. Chaque membre peut y trouver des solutions concrètes à ses préoccupations, à partir de trois actions, guidées par les enjeux actuels et émergents de la RSE : s'informer sur les évolutions réglementaires du monde de la RSE, valoriser les bonnes pratiques et les innovations et décrypter les opportunités de la transition juste.

En 2022, les réunions thématiques ont apporté aux membres des décryptages d'experts et des bonnes pratiques concrètes d'entreprises, autour d'enjeux actuels et émergents de RSE, dans une vision prospective. Des revues par les pairs permettent par ailleurs aux adhérents de confronter leurs pratiques.

Les dates de réunion sont accessibles depuis l'agenda, sur le site internet. Le site recense également le programme annuel de chaque groupe de travail. Les comptes rendus de réunions peuvent ensuite être consultés depuis l'intranet.

GRUPE DE TRAVAIL COP

Le groupe de travail CoP est un espace dédié à l'amélioration de la Communication sur le Progrès des adhérents. Il permet de transmettre et expliquer des méthodologies et des processus d'évaluation. En complément, il propose une assistance quant au choix des indicateurs de performance RSE les plus pertinents. Il s'agit également de bien identifier, dans ce groupe, les enjeux du reporting, en lien avec les autres expertises au sein du Pacte mondial Réseau France.

Ce groupe de travail a pour principaux objectifs de :

- **former** les membres à la nouvelle Communication sur le Progrès ;
- **faire progresser** les membres déjà engagés dans cette démarche ;
- **partager** les bonnes pratiques ;
- **faire bénéficier** chacun de l'expertise des membres les plus avancés dans ce domaine ;
- **décrypter** la relation entre la CoP et les autres référentiels existants.

En 2022, le groupe de travail a notamment œuvré à la création d'une matrice de correspondance entre la CoP et la réglementation française.

CHIFFRES CLÉS

Taux de satisfaction moyen
des réunions de groupes
de travail :

94,5 %

325
répondants

GRUPE DE TRAVAIL DROITS HUMAINS

Le groupe de travail Droits humains examine les enjeux en lien avec les ressources humaines, le travail décent (lutte contre le travail forcé et le travail des enfants), la santé au travail, l'inclusion, les communautés locales. Il a pour but la prévention des risques droits humains au sens large, au sein des entreprises et dans leurs relations avec leurs parties prenantes. Les adhérents accèdent par ce biais aux préconisations, expertises et documentations concernant les problématiques abordées par les autres agences des Nations Unies comme l'Organisation internationale du travail (OIT) ou l'UNICEF ou par des organismes comme l'Agence Nationale pour les Conditions de Travail, les organisations syndicales et les ONG.



Le groupe de travail Droits humains s'est réuni à 4 reprises en 2022.

GRUPE DE TRAVAIL TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le groupe de travail Transition Écologique offre aux adhérents un accompagnement sur les sujets liés à l'environnement. Les événements proposés, webinaires, ateliers, tables rondes, interventions et présentations d'experts et d'outils, favorisent le témoignage d'entreprises par retour d'expérience. Les entreprises peuvent également s'investir au sein du groupe de travail pour s'engager parmi la liste d'initiatives françaises partenaires ou participer aux programmes proposés directement par le Pacte mondial des Nations Unies. Enfin, le groupe Transition Écologique propose un accompagnement sur les outils plus avancés, tels que l'initiative Science Based Targets ou certains accélérateurs du Pacte mondial.

GRUPE DE TRAVAIL TERRITOIRES

Le groupe de travail Territoires s'est réuni deux fois en ligne et une fois en présentiel au cours de l'année. Il a pour but de favoriser la mise en relation des entreprises ambassadrices et animatrices de cercles entre elles, les informer sur les actualités, les enjeux programmatiques et les dernières priorités du réseau, mener une réflexion collective sur le déploiement territorial de ces priorités, suggérer de nouveaux outils pour animer les communautés de cercles régionaux et mobiliser le secteur privé sur les rendez-vous en région.



Tout au long de l'année, le Pacte mondial Réseau France a articulé une offre de programmes, entre rencontres physiques et en ligne.

LES ACCÉLÉRATEURS

ACCÉLÉRATEUR PME

Les PME sont au cœur du mouvement en faveur de la RSE, mais leurs actions sont généralement moins formalisées que celles des grands groupes et sont plus rarement communiquées en externe. Pour accompagner ces entreprises, qui représentent 60% des membres du réseau, le Pacte mondial Réseau France a décidé de lancer une formation en ligne sur le modèle des Accélérateur.

Le premier module de l'Accélérateur a été développé pour former les PME aux enjeux du développement durable (climat, biodiversité, droits humains, etc.). Le second module a été construit pour les outiller et leur permettre de structurer leur démarche RSE.

103 entreprises se sont inscrites à l'Accélérateur, ce qui représente plus de 150 participants uniques, principalement des chargés de projet RSE/QHSE. 8 participants sur 10 ont trouvé que l'accélérateur leur avait permis de structurer davantage la démarche RSE de leur entreprise.



SDG AMBITION ACCELERATOR

Le Pacte mondial des Nations Unies, en lien avec Accenture et SAP, a développé une série d'ateliers en ligne intitulée Accélérateur SDG Ambition pour permettre aux adhérents de :

- **prioriser** les actions qui amélioreront les contributions des entreprises aux ODD ;
- **fixer** des objectifs plus ambitieux en matière d'ODD, basés sur les meilleurs standards ;
- les **intégrer** à leurs systèmes de gestion.



Ce programme est également l'occasion pour les entreprises d'échanger sur leurs actions en faveur des ODD avec d'autres entreprises du réseau. La troisième édition française de l'Accélérateur SDG Ambition a été lancée en octobre 2022. **25 entreprises** membres du Pacte mondial Réseau France se sont mises au défi de se fixer des objectifs ambitieux et d'accélérer l'intégration des ODD à la gestion de leurs activités pour libérer de la valeur commerciale, renforcer leur résilience et permettre une croissance à long terme.

CLIMATE AMBITION ACCELERATOR

L'Accélérateur Climat, lancé en France pour la première fois en 2022, est un programme sur six mois conçu pour accélérer les stratégies climat des entreprises. Il vise à doter les entreprises des connaissances et des compétences dont elles ont besoin pour définir des objectifs de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre, alignés avec la science et respectant une trajectoire de réchauffement climatique de +1.5°C. Il les incite également à viser une participation à la neutralité carbone mondiale à horizon 2050. Après 3 sessions d'information et de lancement, les 6 sessions de l'accélérateur ont rassemblé **57 entreprises participantes**.



“ Pistes innovantes, échanges actifs, partages de bonnes pratiques, témoignages... Autant d'outils et d'accompagnements proposés durant l'Accélérateur Climat pour nous soutenir dans nos actions en faveur de la diminution des émissions de gaz à effet de serre et nous permettre d'atteindre nos objectifs à 2030. ”

Caroline Teilhac
Chargée de missions,
Stem Groupe

CHIFFRES CLÉS

Taux de satisfaction moyen des sessions d'accélérateur :

93,86 %

15 répondants en moyenne

À VENIR EN 2023

ACCÉLÉRATEUR TARGET GENDER EQUALITY

À partir de 2023, le Pacte mondial Réseau France proposera aux entreprises membres l'accélérateur Target Gender Equality, un programme de 6 mois qui a pour but d'inciter et d'aider les entreprises adhérentes au Pacte Mondial à se fixer des objectifs d'entreprise ambitieux en matière de représentation et de leadership féminin, par le biais d'une analyse de performance facilitée, d'ateliers de renforcement des capacités, d'un apprentissage entre pairs et d'un dialogue multipartite au niveau national.



ACCÉLÉRATEUR BUSINESS AND HUMAN RIGHTS

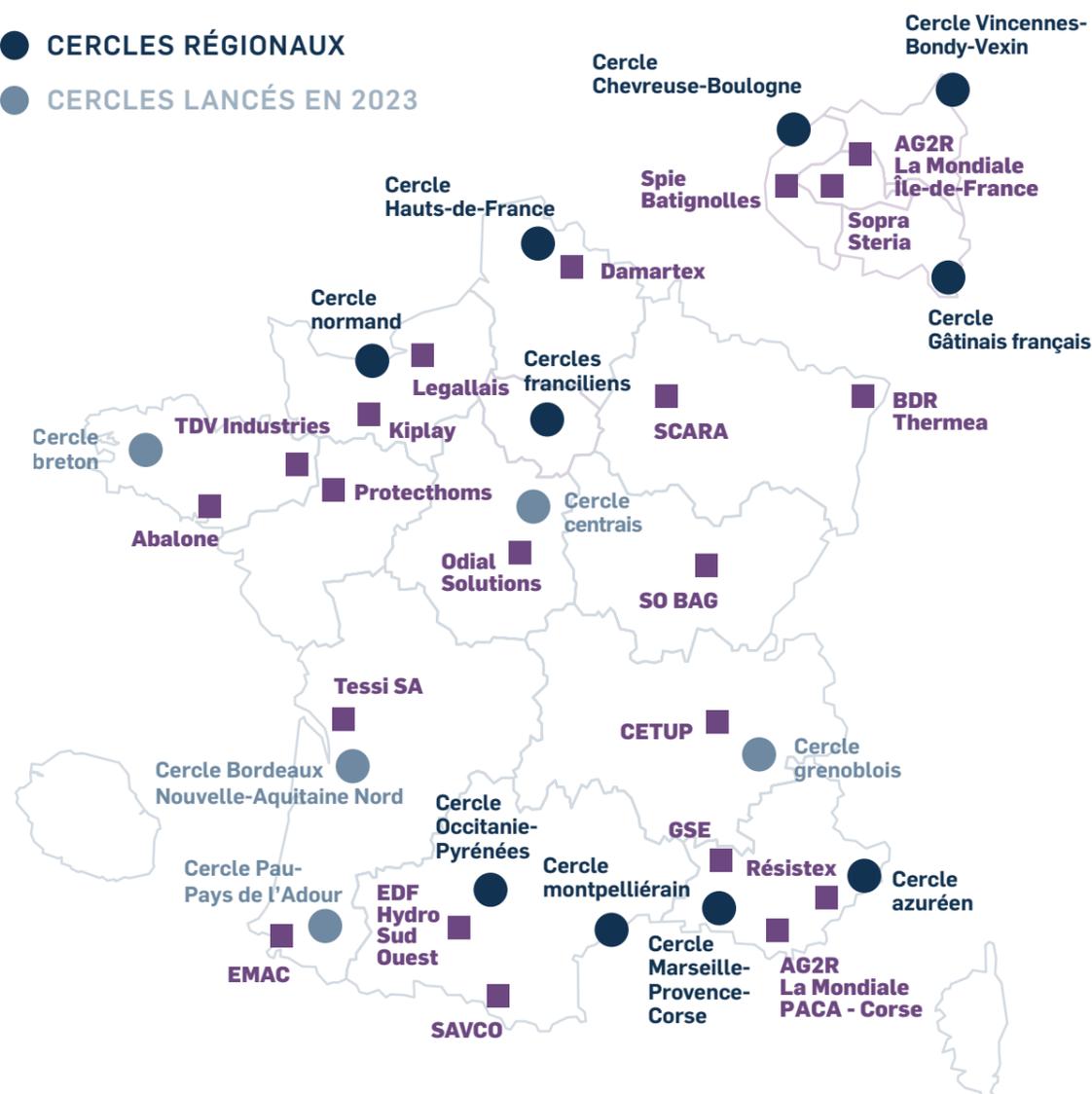
Lancé au niveau mondial et en France en 2023, l'Accélérateur Droits humains permettra aux entreprises participantes de travailler, de l'engagement à l'action, en matière de droits humains et de droits des travailleurs, en construisant une véritable diligence raisonnable d'un point de vue des droits humains, que ce soit dans votre entreprise ou votre chaîne d'approvisionnement.



■ ENTREPRISES AMBASSADRICES

● CERCLES RÉGIONAUX

● CERCLES LANCÉS EN 2023



Les cercles régionaux du Pacte mondial Réseau France couvrent des plaques économiques et non des villes.

DYNAMIQUE TERRITORIALE

Pour favoriser l'appropriation des enjeux du développement durable par les tissus économiques régionaux, le Pacte mondial Réseau France s'appuie notamment sur les entreprises ambassadrices et les entreprises animatrices de cercles régionaux.

Le Groupe de travail Territoires rassemble les entreprises membres du Pacte mondial Réseau France ayant souhaité s'investir davantage dans le déploiement territorial de l'initiative – notamment les entreprises ambassadrices et les entreprises animatrices de cercles régionaux. L'objectif est de mener une réflexion collective autour de la stratégie de mobilisation des entreprises en région, suggérer des actions du Pacte mondial Réseau France au niveau local et, de manière générale, trouver des moyens innovants pour fédérer les acteurs du secteur privé d'un même territoire autour des Objectifs de développement durable et de l'Agenda 2030 aux côtés de l'équipe du Pacte mondial Réseau France. Les réunions du GT Territoires se tiennent en ligne, trois fois par an.

Tout au long de l'année, le réseau local français organise des rendez-vous en région, ouverts au public, et des réunions réservées aux membres à travers le pays, afin de promouvoir les Dix principes du Pacte mondial et de valoriser les bonnes pratiques du secteur privé, en lien avec les Objectifs de développement durable.

LES ENTREPRISES AMBASSADRICES

Les entreprises ambassadrices ont été lancées en 2018 avec une première promotion de 19 entreprises réparties sur 10 régions. Leur rôle est de renforcer le maillage territorial des entreprises membres du Pacte mondial Réseau France, créer des relais locaux et porter les messages du Pacte mondial au sein de plaques économiques. C'est l'entreprise entière qui est ambassadrice et l'incarnation de ce rôle d'ambassadeur est effectuée par le plus haut dirigeant de l'entreprise. Opérationnellement, la relation avec le Pacte mondial Réseau France peut être tenue par la personne en charge de la RSE au sein de l'entreprise.



“ À travers les cercles régionaux du Pacte mondial Réseau France se développe une véritable dynamique de territoire, entretenue par des membres qui partagent les mêmes valeurs et les mêmes enjeux. ”

Bernard Alfandari
Président de Résistex

Une nouvelle promotion des entreprises ambassadrices a été désignée par le Conseil d'administration au début de l'année 2022, le Pacte mondial Réseau France passant alors de 19 à 21 entreprises ambassadrices au travers d'un processus de sélection transparent.

Une charte de l'entreprise ambassadrice a été validée par le Conseil d'administration (le document est disponible sur notre site internet). Afin de faire vivre cette charte et d'aligner les représentants des entreprises ambassadrices avec la stratégie de l'organisation, le Pacte mondial Réseau France a organisé un séminaire des entreprises ambassadrices en septembre 2022. Le réseau oeuvre au quotidien pour accompagner les représentants des entreprises ambassadrices dans leurs missions au cœur des territoires.

LES CERCLES RÉGIONAUX

14 réunions de cercles régionaux ont été organisées au cours de l'année 2022. Ces réunions ont pu servir d'espaces d'échanges et d'expertises sur plusieurs thématiques portées par Le Pacte mondial des Nations Unies, notamment :

- **les dispositifs anti-corruption** et les lanceurs d'alerte,
- **les actions des entreprises** en faveur de la préservation de la biodiversité,
- **les démarches d'achats responsables**,
- **l'inclusion** dans l'entreprise,
- **la structuration** d'une démarche RSE,
- **la gouvernance**,
- **la nouvelle CoP**.

Les cercles régionaux ont continué de se développer, passant de deux cercles en 2019 à neuf cercles durant l'année 2022. Fin 2022, 67 % des entreprises membres du Pacte mondial Réseau France disposent d'un cercle régional dans leur région/plaque économique (en incluant l'Île-de-France). En 2023, il est prévu de continuer à accentuer cette dynamique, avec un total de quatorze cercles régionaux prévus à la fin de l'année. Pour gérer ce développement, le Pacte mondial Réseau France a mis en place des cycles thématiques au sein des différents cercles. De plus, dans l'esprit de l'ODD n°17 consacré aux partenariats, les réunions des cercles régionaux ont été l'occasion de créer des synergies avec des initiatives locales.

ILS SONT INTERVENUS

- **Agence normande de la Biodiversité et du Développement durable (ANBDD)** en tant qu'intervenant lors d'une réunion du cercle normand ;
- **Office français de la biodiversité (OFB)** en tant qu'intervenant lors d'une réunion du cercle azuréen ;
- **Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement (ARBE)** en tant qu'intervenant lors d'une réunion du cercle azuréen ;
- **CCI Aix-Marseille-Provence** en tant que partenaire pour la promotion du rendez-vous en région à Marseille en avril 2022 et de leur événement CCI Positive Business Place ;
- **MEDEF Normandie** en tant que participant aux réunions du cercle normand ;
- **Bpifrance** en tant qu'hôte pour le rendez-vous en région de mai 2022 à Paris.



Caroline Bruynoghe,
Directrice régionale
d'AG2R La Mondiale PACA,
entreprise ambassadrice
Marseille-Provence-Corse

CHIFFRES CLÉS

Taux de satisfaction moyen
des réunions de
cercles régionaux :

99,19 %

24 répondants
en moyenne

ENTREPRISES MOBILISÉES

11 PME
1 ETI
6 grandes entreprises



LES RENDEZ-VOUS EN RÉGION

Les étapes du Tour de France du Pacte mondial sont devenues en 2022 les rendez-vous en région. Tout au long de l'année, le réseau français organise des événements ouverts aux entreprises, membres ou non du réseau, à travers le pays, pour promouvoir les Dix principes du Pacte mondial et valoriser les bonnes pratiques de responsabilité sociétale du secteur privé. Le Pacte mondial Réseau France part ainsi à la rencontre des femmes, des hommes et des entreprises, qui œuvrent en faveur d'un développement plus durable sur les territoires, à l'occasion de ces rendez-vous en région.

Pour les trois rendez-vous en région organisés au cours de l'année, douze entreprises ont été mobilisées : deux PME, quatre ETI et six grandes entreprises.

> **Marseille (12 avril)**

112 participants ;

Partenaire : CCI Marseille Provence Corse.

Cette matinée, organisée dans les locaux d'AG2R LA MONDIALE en partenariat avec la CCI Aix Marseille Provence, rassemblait experts et acteurs économiques de la région. Elle fut le point de départ d'une nouvelle dynamique sur le territoire marseillais, permettant aux entreprises membres du Pacte mondial Réseau France de s'approprier davantage les ODD et les Dix principes, via le Cercle Marseille-Provence-Corse.

> **Paris (30 mai)**

128 participants ;

Partenaires : Bpifrance et CCI Paris.

Cet événement, qui était l'occasion de lancer les cercles franciliens du Pacte mondial Réseau France, a été structuré autour d'une table ronde sur la croissance inclusive, les défis et responsabilités des entreprises pour favoriser une croissance inclusive. Les entreprises Scoping, Sopra Steria ont Engie ont ainsi pu présenter leurs retours d'expériences sur ces enjeux.

> **Lille (8 décembre)**

90 participants ;

Partenaires : CCI Grand Lille, Réseau Alliances et Université Catholique de Lille.

Cet événement a mis en lumière l'engagement des acteurs économiques de la région Hauts-de-France en faveur de la transition écologique. Les représentants de grandes entreprises ont présenté leurs initiatives en matière de développement durable et ont appelé à une mobilisation collective pour construire un avenir plus responsable et durable. La CCI Grand Lille, par le biais du collectif Rev3, a notamment prôné une approche systémique des enjeux du développement durable.



UNE ACTION GUIDÉE PAR LES ODD

PARCOURS ODD

Le secteur privé peut et doit jouer un rôle central dans l'atteinte des Objectifs de développement durable en encourageant la coopération internationale, en établissant des partenariats public-privé, en proposant des solutions innovantes aux problèmes communs et en menant ses activités de manière responsable.

L'Agenda 2030 donne aux entreprises un mandat précis et une feuille de route pour intensifier leurs efforts. L'objectif est de développer une logique de partenariats à long terme, transformationnels, multipartites et porteurs d'impact durable.

Les entreprises sont des acteurs incontournables pour répondre aux défis mondiaux, mais ont pour cela besoin de se transformer et de dépasser pour répondre aux besoins de leurs parties prenantes et au nouveau contrat social que la société a défini. Les entreprises françaises ont largement contribué aux progrès mis en œuvre, notamment depuis 2015, et jouent un rôle majeur dans la réalisation des défis qu'il reste encore à relever. Mesurer leur contribution réelle aux ODD reste cependant un défi.

Le Pacte mondial Réseau France est l'organisation de référence pour aider les entreprises à structurer et amplifier leur démarche de responsabilité sociétale autour du cadre universel des ODD. Quel que soit son niveau de maturité concernant ces objectifs, une entreprise peut trouver des recommandations adaptées à sa structure. Le réseau a défini un parcours permettant aux entreprises d'appréhender les ODD, de mesurer leurs progrès et de contribuer à la réalisation de l'Agenda 2030, en intégrant les ODD dans leur stratégie et leurs opérations quotidiennes.

Quatre niveaux de maturité ont été définis :

- Pour mieux connaître les ODD
- Pour approfondir son lien avec les ODD
- Pour mesurer son impact sur les ODD
- Pour communiquer sur les ODD

BAROMÈTRE ODD

Le Pacte mondial Réseau France a présenté, en partenariat avec PwC France & Maghreb, la troisième édition du baromètre ODD, au début de l'année 2022. Ce baromètre s'adresse à toutes les entreprises françaises, membres du Pacte mondial ou non, et vise à mesurer l'appropriation des Objectifs de développement durable dans l'économie française. Le Pacte mondial Réseau France et PwC se sont engagés à publier une édition annuelle jusqu'à la fin de l'Agenda 2030.

- **Les ODD, suite logique d'une démarche RSE aboutie**
99 % des entreprises interrogées ont déjà mis en place une démarche RSE et 93 % se disent engagées en faveur des ODD.
- **Les ODD, facteur de différenciation pour les PME**
75 % d'entre elles considèrent que les ODD permettent de se distinguer de leurs concurrents.
- **Des parties prenantes de plus en plus impliquées**
83 % des entreprises déclarent être interrogées sur leurs actions en faveur des ODD par leurs parties prenantes, qu'elles soient internes ou externes.
- **Une appropriation des ODD de plus en plus forte**
20 % des répondants souhaitent s'appuyer sur les ODD pour définir leur raison d'être.

« Définissant autant de priorités pour des modèles sociétaux réinventés autour d'une justice sociale et d'un équilibre économique et environnemental nouveau, les ODD constituent un enjeu de taille pour les entreprises françaises, premières actrices de leur bonne réalisation. Ma conviction sur ce point a toujours été que ce qui ne se mesure pas ne s'améliore pas. Aussi, c'est tout le mérite de ce baromètre que de suivre l'évolution de la dynamique engagée dans l'Agenda 2030 par l'ONU. »

Olivia Grégoire
Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable (désormais ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme)

ÉDITION 2022

Les résultats de la 4^e édition du baromètre ODD ont été dévoilés au début de l'année 2023. Depuis quatre ans, les résultats de ce baromètre soulignent l'appropriation croissante des ODD par les entreprises et leur volonté de mesure d'impact de leurs activités. Quelle que soit leur taille et leur secteur d'activités, les entreprises françaises souhaitent contribuer à la réalisation de l'Agenda 2030, notamment via un engagement fort du département RSE et de la direction générale.



TROPHÉES DES ODD

Les premiers Trophées des Objectifs de développement durable du Pacte mondial Réseau France ont été remis le 20 octobre 2022 lors d'une cérémonie organisée à l'UNESCO, en présence de Julien Pellaux, Directeur des partenariats. Cette récompense permet de mettre la lumière sur les individus dont le leadership pousse leurs organisations à l'innovation et à l'adoption de l'Agenda 2030, tout en valorisant les pratiques qui permettent de générer une émulation collective autour de l'atteinte des ODD.

PALMARÈS 2022

→ CATÉGORIE LEADERSHIP FÉMININ

Lauréate : Estelle THIBAUT, Directrice générale, SCARA

Finalistes : Emilie DE LOMBARES, Présidente du directoire, ONET SA, et Stéphanie LIMOUZIN, Directrice Générale Adjointe, Collecte Localisation Satellites (CLS)

→ CATÉGORIE JEUNE COLLABORATEUR OU COLLABORATRICE ODD

Lauréate : Kelly TINCHON, Manager de la mission, Camif

Finaliste : Eva BERGIER, Cheffe de projet Climat, Harmonie Mutuelle

→ CATÉGORIE ÉQUIPE RSE ORIENTÉE ODD

Lauréate : BRL Ingénierie (BRLi)

Finalistes : HEXIS SAS et Pernod Ricard

→ CATÉGORIE PARTENARIAT POUR ATTEINDRE LES ODD

Lauréat : Partenariat Français pour l'Eau (PFE)

Finalistes : Fédération des entreprises de propreté, d'hygiène et services associés (FEP) et Radio Mont Blanc



“ Le Pacte mondial Réseau France est aujourd’hui considéré comme l’acteur incontournable de la diffusion des ODD au sein des entreprises. Ce rôle de catalyseur que le Pacte mondial Réseau France incarne nous aide à partager, tout au long de notre chaîne de valeur, des finalités communes sur les grands chantiers sociaux et environnementaux qui font actuellement évoluer le secteur agricole et agro-alimentaire. ”

Estelle Thibaut
Directrice générale de la SCARA

ÉVÉNEMENTS DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

En 2022, le Pacte mondial Réseau France s’est attaché à favoriser la participation de ses adhérents aux grands événements internationaux organisés par le Pacte mondial des Nations Unies.

Le Leaders Summit du Pacte mondial des Nations Unies, organisé les 1^{er} et 2 juin 2022, a rassemblé des milliers de chefs d’entreprise, d’intervenants en matière d’ODD, d’activistes, de décideurs politiques et de leaders émergents du monde entier, qui agissent pour les ODD et façonner l’avenir. L’édition 2022 s’est tenue sous le thème #TheWorldWeWant (#LeMondeQueL’OnVeut).

Le réseau français du Pacte mondial des Nations Unies a été associé à l’organisation du SDG Investment Forum organisé à Paris le 30 juin par la CFO Coalition for the SDGs. Pour la coalition, il s’agissait du premier événement en présentiel organisé depuis la pandémie. Près de **150 participants** des secteurs public et privé, ainsi que des représentants des Nations Unies, de la société civile et du monde universitaire, se sont réunis afin de discuter de la manière dont le secteur privé peut jouer un rôle plus important dans l’orientation des capitaux vers les Objectifs de développement durable (ODD).

Organisé conjointement par le Secrétaire général de l’ONU et le Pacte mondial des Nations Unies, le Private Sector Forum (PSF) rassemble depuis 2008, durant la semaine d’ouverture de l’Assemblée générale des Nations Unies en septembre, les dirigeants d’entreprise du monde entier, les chefs d’État et les représentants des ONG pour aborder des questions mondiales majeures, telles que le changement climatique, le développement durable et les droits de l’homme. L’édition 2022 a rassemblé plus de **450 participants** sur place. Les débats se sont concentrés sur la manière d’accélérer et de financer la transition vers les renouvelables, afin de contribuer à la construction de la paix en temps de crise. En parallèle, l’événement en ligne Uniting Business LIVE, organisé par le Pacte mondial, a rassemblé plus de **7 000 participants** virtuels.

Le Pacte mondial des Nations Unies a également joué un rôle actif dans la COP27, qui s’est tenue à Sharm-El Sheikh, en Égypte, du 6 au 18 novembre. Le Pacte mondial des Nations Unies a notamment organisé la réunion de haut niveau de l’initiative Caring for Climate, menée conjointement avec l’UNEP. Le Pacte mondial des Nations Unies et le réseau local égyptien ont collaboré pour tenir un pavillon durant la COP27, afin d’accroître la visibilité du Pacte mondial des Nations Unies auprès des principaux participants à l’événement.



UNE ORGANISATION AU CŒUR DE SON ÉCOSYSTÈME INSTITUTIONNEL

Le Pacte mondial Réseau France a pour mission d'accompagner la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et l'appropriation des Objectifs de développement durable (ODD) par le monde économique français. Acteur de référence de la responsabilité sociétale des entreprises en France, le réseau se situe au cœur de la communauté du développement durable en France et s'attache à agir en partenariat avec les acteurs majeurs de son écosystème.

NATIONS UNIES

Le Pacte mondial Réseau France émane avant tout d'une instance pleinement intégrée au système onusien, et tire ses missions, sa vision et ses valeurs de la stratégie du Pacte mondial des Nations Unies et de ses Dix principes, ainsi que des 17 Objectifs de développement durable. Le Pacte mondial Réseau France a œuvré, tout au long de cette année de structuration, à l'approfondissement des liens avec les entités onusiennes présentes en France.

Les relations avec l'UNESCO se sont considérablement renforcées. Gabriela Ramos, Sous-Directrice générale pour les sciences sociales et humaines, Edouard Matoko, Adjoint au Directeur général relations extérieures et Julien Pellaux, Directeur des partenariats, sont tous trois intervenus lors d'événements organisés par le Pacte mondial Réseau France durant l'année. L'UNESCO a accueilli deux événements du réseau en 2022. Ces relations positives ont ainsi permis de travailler à l'organisation de l'Assemblée générale et des 20 ans à l'UNESCO en juin 2023.

À l'occasion du lancement de l'édition française de l'accélérateur Target Gender Equality, le Pacte mondial Réseau France a intensifié ses relations avec ONU Femmes France. Des représentants des PRI, de l'UNDRR, de l'UNSDSN ou du Bureau de l'OIT pour la France ont également participé à des groupes de travail ou des événements organisés par le réseau en 2022.

MINISTÈRES

Le Délégué général du Pacte mondial Réseau France était présent en juillet au Forum politique de haut niveau pour le développement durable (HLPF), aux côtés de la représentation de la France aux Nations Unies. La délégation comprenait des membres du Commissariat général au développement durable (CGDD), sous tutelle du ministère

« La force du réseau France du Pacte mondial des Nations Unies est d'être cette communauté d'échanges, qui propose un engagement clair, fixe les objectifs et permet à chacun de trouver les moyens de les atteindre. Le Pacte mondial est une initiative internationale d'engagement volontaire qui doit être l'outil de référence pour les entreprises du monde entier. »

Sophie Sidos
Présidente du MEDEF Isère

de la Transition écologique et en charge de la feuille de route Agenda 2030 en France, ainsi que du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). Ce dernier suit les activités du Pacte mondial Réseau France depuis son lancement, verse une subvention annuelle de 80 000 € au Pacte mondial des Nations Unies et participe aux travaux du Gouvernement Group qui réunit les pays donateurs. Il a également accordé une subvention de 40 000 € afin que le Pacte mondial Réseau France accompagne en 2023 la mise en œuvre d'un projet pour accompagner les démarches RSE des PME en Afrique francophone.

Tout au long de l'année, le MEAE et le CGDD se sont impliqués dans les programmes menés par le Pacte mondial Réseau France autour des ODD, en tant que membre du jury des trophées ou participant à la publication de restitution du baromètre. Le Pacte mondial Réseau France participe quant à lui activement aux réunions Agenda 2030, organisées par le CGDD. Ces réunions trimestrielles s'inscrivent dans une logique de partenariats, et permettent de coordonner les efforts de tous les acteurs, État, collectivités, société civile, secteur privé, engagés en faveur des ODD.

SOCIÉTÉ CIVILE

Le Pacte mondial Réseau France a participé à deux des huit étapes de l'édition 2022 des Rencontres du développement durable, organisées chaque année par Open Diplomacy, en rappelant notamment l'importance des stratégies d'impact collectif et des partenariats. Aussi, la tribune d'André Renaudin, « Les ODD, une nouvelle grammaire de la responsabilité », figurait parmi les « 50 points de vue indispensables pour imaginer le capitalisme de demain » présentés dans le Magazine 2022 de l'Institut du Capitalisme Responsable.



Victoria Dellinger, Julien Ravalais Casanova et Edouard Matoko (UNESCO), aux côtés de Sanda Ojiambo, Nils Pedersen et Ncomile Ndlovu (Pacte mondial des Nations Unies), lors d'une rencontre en marge de l'Assemblée générale du Pacte mondial Réseau France.

NOS PARTENAIRES

Le Pacte mondial Réseau France s'allie à différentes initiatives rejoignant ses objectifs, afin d'étendre son action, de bénéficier d'expertises poussées sur toutes ses thématiques et d'apporter à ses membres toujours plus de valeur ajoutée :

- BPIFRANCE
- C3D
- CPME
- FRENCH BUSINESS CLIMATE PLEDGE
- MEDEF
- POINT DE CONTACT NATIONAL DE L'OCDE
- ORSE
- WWF



NOS MANDATS

Le Pacte mondial Réseau France siège au sein de différentes instances nationales consacrées aux enjeux du développement durable :

- Plateforme RSE
- SDSN
- Innover ensemble



3. LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE



JANVIER

» 25 janvier 2022
Présentation du Baromètre ODD

Le Pacte mondial Réseau France et PwC France et Maghreb ont dévoilé en ligne les résultats de l'enquête annuelle **ODD et entreprises françaises en action**. L'édition 2022 du baromètre ODD a démontré une pleine implication des entreprises dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030. L'enquête précisait que les ODD pouvaient les aider à développer une démarche RSE qui réponde aux grands enjeux sociétaux, tout en prenant en compte les attentes de leurs parties prenantes.



MARS

» 3 mars 2022
Salon Normandurable

Le Pacte mondial Réseau France a participé à la conférence Business et transition : **Quel engagement pour les entreprises ?** lors du salon Normandurable à Caen. La table ronde était composée d'entreprises membres avec les interventions de Thomas Couaillet, directeur général de Nutriset France, Corinne PRADAL, directrice générale de Kiplay, Kamran Riaz, directeur de Alpak Transports et Nils Pedersen.

» 15 mars 2022
TargetGenderEquality LIVE

L'événement TargetGenderEquality LIVE a rassemblé en ligne des représentants d'entreprises du monde entier ainsi que des membres de gouvernements, de la société civile, du monde universitaire et des Nations Unies pour examiner la façon dont le secteur privé peut dépasser les préjugés et libérer le leadership des femmes.



» 17 mars 2022
Nomination de 21 entreprises ambassadrices

Fort d'une première expérience avec les entreprises ambassadrices (2018-2021), le Conseil d'administration du Pacte mondial Réseau France a désigné, à la suite d'un appel à candidatures, 21 entreprises membres pour qu'elles représentent le réseau au plus près des territoires.

» 22 mars 2022
Webinaire sur les enjeux de la data ESG en France et en Europe.

À l'occasion du lancement du projet de l'Union Européenne sur le reporting extra-financier, le Pacte mondial Réseau France a organisé une série de rencontres en présence de plusieurs acteurs de ce changement. Avec les interventions de Gilles Mirieu de Labarre, Chargé de mission auprès de la secrétaire générale à la Direction générale du Trésor et Emmanuel Bloch, Directeur Responsabilité d'Entreprise chez Thales et membre de l'EFRAG.



» 29 mars 2022
Présentation du guide « Seafood Sector Guide to Science Based Targets »

Le Pacte mondial et le WWF ont présenté le Seafood Sector Guide to Science Based Targets, une feuille de route pour aider les entreprises du secteur des produits de la mer à atteindre la neutralité carbone et réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre de moitié, en cohérence avec les préconisations scientifiques. Avec la participation d'Agathe Grossmith, Directrice Projets RSE de Carrefour et Martha Selwyn, du Pacte mondial des Nations Unies..



FÉVRIER

» 23 février 2022
Remise du rapport de Florence Provendier sur les ODD



La députée des Hauts-de-Seine Florence Provendier

s'était vue confier par le Premier ministre la mission de proposer des éléments de structuration du mouvement autour des ODD, de mobilisation des acteurs et de construction de coalitions sur les enjeux stratégiques de la France, afin de renforcer la mise en œuvre de sa feuille de route. Le Pacte mondial Réseau France est heureux d'avoir pu y contribuer.

» 8 mars 2022
Ring the bell for gender equality

À l'occasion de la Journée Internationale Des Droits des Femmes, le Pacte mondial des Nations Unies a participé à l'initiative **Ring the Bell for Gender Equality** : une collaboration entre les places boursières du monde entier faisant sonner les cloches à l'ouverture des séances boursière, afin de promouvoir l'autonomisation économique des femmes.



AVRIL

» 7 avril 2022

Assemblée générale 2022

La 17^e Assemblée générale du Pacte mondial Réseau France s'est réunie jeudi 7 avril 2022 au Palais Brongniart. La matinée fut l'occasion pour les membres de participer à divers ateliers thématiques liés à leur engagement au sein du réseau. La journée s'est poursuivie par un déjeuner-débat sur le thème des **Objectifs de développement durable comme cadre de coopération entre le continent Africain et l'Européen**, avec Sanda Ojiambo, Directrice générale du Pacte mondial des Nations Unies, Edouard Matoko, Adjoint au Directeur général relations extérieures de l'UNESCO, et Adeline Lescanne-Gautier, Directrice générale de Nutriset. L'ensemble des résolutions a ensuite été adopté lors des assemblées générales ordinaire et extraordinaire. L'Assemblée générale a notamment approuvé les propositions de renouvellement du Conseil d'administration. Quatre organisations arrivaient au terme de leur second mandat : Carrefour, Entreprises pour l'Environnement, L'Oréal et Saint-Gobain. Quatre entreprises ont fait leur entrée au Conseil d'administration pour un mandat de trois ans : Altavia, Egis, Michelin et Sanofi.



» 12 avril 2022

Rendez-vous en région à Marseille

Accueilli par Caroline Bruynoghe, Directrice régionale d'AG2R LA MONDIALE PACA – CORSE, et ses équipes, le Pacte mondial Réseau France a organisé le 12 avril à Marseille une matinée d'échanges et de débats qui a rassemblé les acteurs économiques de la région et des intervenants autour des **« ODD au cœur des stratégies des entreprises »** ! À la suite d'une introduction par André Renaudin et d'une keynote d'Eve Karoubi, Directrice de l'équipe réseaux au SDSN, se sont succédées deux tables rondes sur les thématiques ODD : stratégie et gouvernance d'entreprises et Intégrer les Objectifs de développement durable dans le fonctionnement de l'entreprise avec ses parties prenantes.

» 28 avril 2022

Positive Business Place

Le Pacte mondial Réseau France était présent à Marseille lors de la Positive Business Place, événement organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence. Jean-Michel Scuitto, Directeur Risques, Audit, Ethique & RSE de l'entreprise ambassadrice GSE est intervenu sur le focus « clients/fournisseurs » lors d'une série d'échanges et de regards croisés d'experts, chefs d'entreprises et acteurs économiques.



» 12 mai 2022

Sustainable Leaders Forum

Cet événement organisé par le HUB Institute a été l'occasion de décrypter les grandes tendances 2022 de la RSE et d'échanger sur les éléments d'accélération de la transformation durable et sociale en entreprise. Nils Pedersen a participé à un échange sur le thème de l'Agenda 2030 : **8 ans pour agir : Building Back Better.**

» 30 mai 2022

Lancement des cercles franciliens

Le Pacte mondial Réseau France a réuni plus de 120 représentants d'entreprises et organisations franciliennes dans les locaux de Bpifrance pour évoquer les défis et responsabilités des entreprises liés à la croissance inclusive. Isabelle Blivet Diversy (ENGIE), Sophie Flourens (Sopra Steria) et Amélia Tiscornia (Scoping) ont pu partager leur vision de la croissance et de l'inclusion, de l'appropriation des ODD et de la question de l'impact de l'entreprise au travers de ses stratégies ressources humaines, environnementales. Cet événement était l'occasion de lancer officiellement la dynamique territoriale en Ile-de-France, avec la création de trois cercles régionaux.



AVRIL

» 14 avril 2022

Webinaire sur les algues

Les participants à cet événement ont pu bénéficier de retours d'experts et d'entreprises sur les multiples applications et le potentiel des algues. Vincent Doumeizel, Conseiller pour les océans au Pacte mondial des Nations Unies, Antoine Ravenel, Directeur de filiale chez GlobeXplore SAS et Sabine Roux de Bézieux Présidente de la Fondation de la Mer, participaient notamment au webinaire.

» 15 avril 2022

Webinaire « Les Objectifs de développement durable au service des achats responsables »

Le Pacte mondial Réseau France a organisé avec l'ObsAR un événement pour montrer comment l'apport des ODD peut servir de boussole en matière d'achats responsables. Cet événement a permis de faire le lien entre la dynamique ODD et celle des achats responsables, avec des cas concrets.



MAI

MAI

» 6 mai 2022

Lancement de l'Accélérateur Climat

La première édition française de l'Accélérateur Climat du Pacte mondial des Nations Unies a été lancée en mai 2022. La première promotion a regroupé 57 entreprises du Pacte mondial Réseau France, déterminées à élaborer des objectifs de réduction d'émissions alignés sur les préconisations scientifiques et incluant une transition vers la neutralité carbone.



» 16 mai 2022

L'économie de demain avec Mark Esposito

Le Pacte mondial Réseau France a accueilli, le 16 mai à l'UNESCO, Mark Esposito, l'un des pionniers de la 4^e révolution industrielle, de l'économie circulaire et de l'intelligence artificielle, pour entendre sa vision de ce que sera l'économie de demain. Gabriela Ramos, Sous-Directrice générale de l'Unesco, en charge de sciences humaines et sociales, est intervenue en introduction sur l'éthique de l'intelligence artificielle.



JUIN

JUIN



» 14 juin 2022
European Peer Learning Group on Human Rights

Les réseaux français, allemand, suisse, italien, espagnol, danois et anglais du Pacte mondial des Nations Unies ont organisé une conférence sur la directive sur le devoir de vigilance en Europe, en présence d'entreprises venues de tout le continent. Une occasion unique d'échanger sur cette thématique, qui renforce la conduite responsable de l'entreprise dans leurs chaînes d'approvisionnement.

» 14 juin 2022
Troisième anniversaire du Cercle normand

À cette occasion, le Cercle normand s'est réuni au musée de l'entreprise ambassadrice KIPLAY, pour échanger autour des démarches d'achats responsables. Après un mot d'accueil par Corinne Pradal, Directrice générale de Kiplay, Camille Bos, chargée de l'animation des territoires, est intervenue pour un point d'actualité sur le Pacte mondial Réseau France.



» 28 juin 2022
Sommet Benvivo

Le Pacte mondial Réseau France a participé à cet événement, en intervenant lors de la table ronde **17 ODD : une boussole pour une politique durable. Oui, mais comment ?**. Anthony Ratier, Responsable Droits humains et éthique du Pacte mondial Réseau France, a notamment mis l'accent sur l'inscription de l'Agenda 2030 au cœur des territoires et sur l'ODD 17 consacré aux partenariats.



JUILLET

» 5 juillet 2022
Forum Politique de Haut-niveau sur les ODD

Le Pacte mondial Réseau France a participé à l'édition 2022 du **Forum Politique de Haut Niveau sur le développement durable**, ou **High-Level Political Forum (HLPF)**, qui représente la principale plateforme des Nations Unies pour le suivi et l'examen de l'Agenda 2030 et des 17 Objectifs de développement durable. La délégation française, portée par le Commissariat général au développement durable (CGDD), le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et la Représentation française auprès de l'ONU, était composée de représentants de la société civile, des collectivités locales et du CESE. Le Pacte mondial Réseau France était représenté par son Délégué général.

JUIN



» 16 juin 2022
Soutien financier à l'Ukraine

Lors de sa réunion du Conseil d'administration du 16 juin dernier, le Pacte mondial Réseau France a décidé d'un soutien financier à hauteur de 50 000 € en faveur du réseau local ukrainien du Pacte mondial des Nations Unies. Ce don vise à soutenir le projet MentalHelp lancé par le Global Compact Network Ukraine, qui prévoit de fournir une assistance psychologique aux personnes les plus affectées par la guerre, à travers des consultations gratuites de psychologues professionnels.

» 27 juin 2022
Conférence des Nations Unies sur les Océans

Le Pacte mondial Réseau France a pris part à la Conférence des Nations Unies sur les Océans, qui s'est tenue à Lisbonne. Organisée conjointement par les gouvernements kényan et portugais, la Conférence sur les Océans se tenait à un moment critique, où le monde renforce ses efforts pour se mobiliser, créer des solutions et les mettre en œuvre de manière à atteindre les 17 Objectifs de développement durable à l'horizon 2030.



JUILLET



» 30 juin
SDG Investment Forum

Le jeudi 30 juin se tenait à Paris le SDG Investment Forum, organisé par la CFO Coalition for the SDGs du Pacte mondial des Nations Unies. L'événement a rassemblé près de 100 participants du secteur privé, des Nations Unies et du secteur public, afin d'échanger sur le rôle du secteur privé pour flécher les capitaux vers les ODD. Avec Juergen Esser, Directeur général finances, technologie & Data de Danone, Carole Ferrand, Directrice financière de Cargemini et Dena Assaf, Coordinatrice résidente des Nations Unies aux Emirats Arabes Unis.

AOÛT

AOÛT

» 30 août 2022
REF

L'équipe du Pacte mondial Réseau France était présente à la Rencontre des Entrepreneurs de France (REF), organisée chaque année par le MEDEF. L'occasion de rencontrer le secteur privé français, de nouer des partenariats ou encore d'assister au lancement du nouveau MOOC Entreprises et biodiversité développé par LPO France, le MEDEF et l'Office français de la biodiversité.



SEPTEMBRE

» 12-13 septembre 2022
Salon ProDurable

Le réseau était présent à la 15^e édition du Salon PRODURABLE au Palais des Congrès de Paris, organisée sous le haut patronage du ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des territoires. Le Pacte mondial Réseau France a animé trois ateliers sur la science au service de l'impact, sur le thème de l'anticorruption et la transition juste. Nils Pedersen a également participé à une table ronde «**Climat, biodiversité, inégalités... Comment lier ces engagements pour améliorer son impact ?**» aux côtés de Frédérique Lellouche (Comité 21), Antroine Doussaint (La Poste), Emilie Alberola (EcoAct), Clémence Nutini (Nestlé Nespresso) et Olivier Van den Bossche (DRIOM).



» 19-21 septembre
Uniting Business LIVE

Pour marquer l'ouverture de l'Assemblée générale de l'ONU, le Pacte mondial des Nations Unies a organisé le **Uniting Business LIVE**, un événement en ligne diffusé en direct du 19 au 21 septembre. L'événement, qui comprend le **Private Sector Forum**, le **Global Impact Forum** et le **SDG Business Forum** (avec la participation de Schneider Electric), a réuni virtuellement chefs d'entreprises, gouvernements et société civile engagés envers la mission de l'ONU. Avec les interventions du Secrétaire général de l'ONU, Sanda Ojiambo, Directrice générale du Pacte mondial de l'ONU et Guy Ryder, Directeur général de l'OIT.

» 30 septembre 2022
Séminaire des entreprises ambassadrices

La journée de séminaire des entreprises ambassadrices du Pacte mondial Réseau France s'est tenue en présence du président André Renaudin, avec l'intervention de Bruno Duval, Vice-Président en charge des PME. Cette journée fut riche en échanges et partages et l'occasion de détailler aux représentants des entreprises ambassadrices les contenus et les visions du Pacte mondial des Nations Unies en France.



» 12 octobre 2022
Congrès du Professional Women's Network (PWN)

Nils Pedersen, Délégué Général du Pacte mondial Réseau France, est intervenu au Congrès PWN Paris autour du thème **Le monde à la recherche du sens et de l'impact : l'égalité entre les sexes au cœur de l'Agenda 2030, au-delà de l'ODD 5**.

» 13 octobre 2022
Webinaire sur les taxonomies et politiques pour une transition juste

Le Pacte mondial Réseau France a organisé une conférence en ligne le 13 octobre, avec des représentants d'institutions internationales, sur le thème : Taxonomies et politiques pour une transition juste : avancer vers l'Agenda 2030. Luca Uccello, Responsable RSE et finance durable du Pacte mondial Réseau France, a ainsi pu animer l'échange avec Charlotte Gardes, du FMI, et Alessio Terzi, de la Direction générale des affaires économiques et financières de la Commission européenne.

SEPTEMBRE

OCTOBRE

» 16 septembre 2022
Rencontres du Développement Durable

André Renaudin, Président du Pacte mondial Réseau France, a participé à la première étape des Rencontres du Développement Durable Vers la France de 2030. L'occasion de présenter l'ODD 17 - Partenariat pour la réalisation des objectifs.



» 27 septembre 2022
Présentation du guide sur les filières équitables

Le Pacte mondial Réseau France a organisé un petit déjeuner à l'occasion de la publication du guide Les filières équitables, un outil au service des droits

humains, réalisé par Max Havelaar France, avec la participation du Pacte mondial Réseau France. Les participants ont eu l'occasion de participer à un temps d'échanges de bonnes pratiques, ainsi qu'à un débat avec la salle sur les liens entre le commerce équitable, les bonnes pratiques droits humains, le salaire et revenu vital tout au long de la chaîne de valeur alimentaire, cosmétique ou textile. Avec Blaise Desbordes, Directeur général de Max Havelaar France, Jean-Pierre Blanc, Directeur général de Malongo France, Guillaume LACAZE, Coordinateur mondial de l'approvisionnement solidaire chez L'Oréal, Clémence POINSIGNON, Responsable achats Europe chez L'Oréal

OCTOBRE

» 6 octobre 2022
Objectif territoire durable

Cet événement était organisé au Creusot par So Bag, entreprise ambassadrice du réseau. Anthony Ratier, Responsable Droits humains et éthique, et Cécile Demeude, Chargée de mission inclusion et ODD, y ont présenté pour le Pacte mondial Réseau France les enjeux relatifs aux ODD et les outils mis à disposition par le Pacte mondial pour accompagner les entreprises dans la réalisation de l'Agenda 2030.



» 20 octobre 2022
Cérémonie des Trophées ODD

Les premiers Trophées des ODD ont été remis le 20 octobre 2022 lors d'une cérémonie organisée à l'UNESCO. Cette récompense valorise le leadership de personnes ou d'équipes au sein d'entreprises et organisations ayant permis de conduire des initiatives innovantes favorisant la réalisation de l'Agenda 2030. Les trophées ont été décernés à **Estelle Thibault**, Directrice générale de la SCARA (Catégorie Leadership féminin et ODD), **Kelly Tinchon**, Manager de la mission chez Camif (Catégorie Jeune collaborateur ou collaboratrice ODD), à **l'équipe de BRL Ingénierie** (Catégorie Equipe RSE orientée ODD) et au Partenariat Français pour l'Eau (Catégorie Partenariat pour atteindre les ODD).

NOVEMBRE

6-8 novembre 2022 27^e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques

Le Pacte mondial des Nations Unies était présent à la 27^e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, à Charm el-Cheikh en Égypte. Le Pacte mondial de l'ONU a organisé plusieurs événements et des sessions thématiques pour présenter comment l'initiative accompagne les entreprises dans la définition et la mise en œuvre d'un plan d'action contre le changement climatique.



NOVEMBRE

14 novembre 2022 Lancement de l'Accélérateur PME

Laurence Capossele, Nils Pedersen et Emile Ezzeddine ont lancé l'Accélérateur PME, un programme de six mois conçu par le Pacte mondial Réseau France pour accompagner les démarches RSE des PME. La première édition a réuni plus d'une centaine de participants.



18 novembre 2022 Publication du guide des prestataires

Le Pacte mondial Réseau France a publié une liste de prestataires référencés, pour répondre aux demandes de ses membres qui souhaiteraient être accompagnés par un prestataire en lien avec les Dix principes et les 17 ODD.

DÉCEMBRE

8 décembre 2022 Rendez-vous en région à Lille

Le Pacte mondial Réseau France a organisé une soirée publique à Lille, dans les locaux d'AG2R LA MONDIALE, en présence d'André Renaudin. L'occasion de lancer le Cercle Hauts-de-France, au sein d'une région pivot en matière de transition écologique, et d'entendre les retours d'expériences et bonnes pratiques de nombreuses entreprises : Sébastien Mandron (Worldline), Stéphane Belot (ELECTRO DEPOT GROUP), Denis Grivet (Groupe HOLDER), Joséphine Biernacki (Groupe Damartex), Audrey Miclard



DÉCEMBRE

(Kiloutou) et Audrey Prat (IDKIDS).

9 décembre 2022 Webinaire à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la corruption : quelle place pour les lanceurs d'alerte en entreprise ?

Un webinaire sur la place des lanceurs d'alerte en entreprise a été organisé, à l'initiative de Transparency International France, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la corruption. Dominique Lamoureux, Référent éthique du Pacte mondial Réseau France et Président du Cercle d'éthique des Affaires, et Laurence Fabre, Responsable du programme secteur privé chez Transparency International France, sont revenus sur le rôle et les dispositifs autour des lanceurs d'alerte dans les entreprises de



toutes tailles et notamment des ETI et PME.

14 décembre 2022 Webinaire sur les risques juridiques liés à la RSE

Didier Martin, Associé Fusions Acquisitions chez Gide Loyrette Nouel et Luca Uccello, Responsable RSE et finance durable du Pacte mondial Réseau France, ont animé un webinaire sur les différents fondements des obligations des entreprises en matière de RSE, les règles régissant la responsabilité des dirigeants et les différentes mesures de protection pouvant être mises en œuvre. Cet



9 décembre 2022 100 ans de la Scara

André Renaudin et Nils Pedersen ont participé à l'événement organisé à Troyes pour les 100 ans de la Scara, coopérative agricole investie dans une démarche durable. Ils ont salué l'engagement d'Alain Herbinet, son président et Estelle Thibaut, sa Directrice générale et représentante de la coopérative au Conseil d'administration du Pacte mondial Réseau France.

4. DES PRINCIPES À L'ACTION



UNE APPROCHE SYSTEMIQUE DE LA RSE

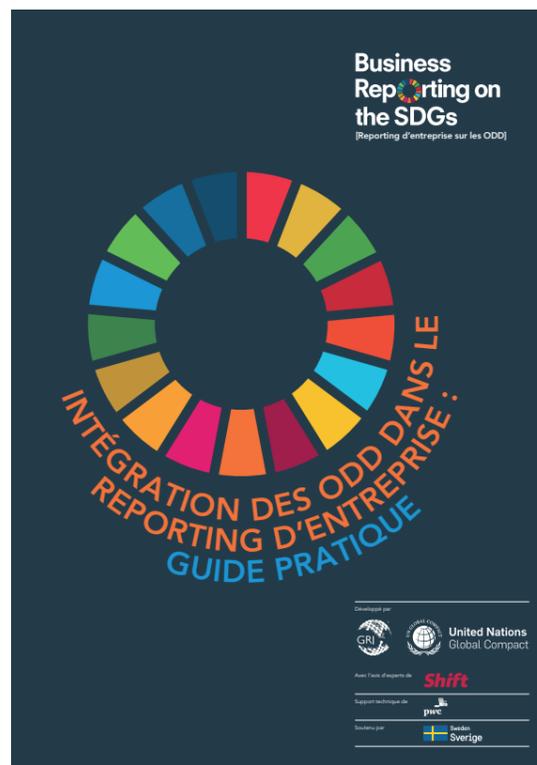
Les enjeux de RSE sont aujourd'hui le vecteur principal de transformation des entreprises. De nombreuses entreprises mettent d'ores et déjà en place des mesures volontaires pour contribuer à ce mouvement, devant le renforcement des cadres réglementaires. Le Pacte mondial Réseau France souhaite favoriser et accélérer cette dynamique, permettant de transformer durablement l'entreprise au travers des Dix Principes du Pacte mondial et des 17 ODD, dans une logique de transition juste.

INTÉGRATION DES ODD

Le Pacte mondial Réseau France a proposé en 2022 une nouvelle édition de l'accélérateur SDG Ambition, qui permet aux entreprises d'accélérer l'intégration des ODD à leur stratégie. Le réseau a également publié en décembre une traduction du guide **Business reporting on SDGs**. La publication décrit un processus de « priorisation fondée sur des principes » visant à aider les entreprises à identifier et à prioriser les cibles des ODD, à prendre des mesures et à rendre compte de leurs progrès. Cette approche aide les entreprises à intégrer les ODD dans les programmes existants de reporting en matière de responsabilité d'entreprise et de développement durable.

ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES EN EUROPE

La directive européenne dite « CSRD » (Corporate Sustainability Reporting Directive) s'appliquera progressivement à compter du 1er janvier 2024. Elle a pour but de renforcer les objectifs de l'Union Européenne en matière de transparence des entreprises, d'augmenter les exigences de la précédente directive et de les appliquer à un plus grand nombre d'entreprises. La proposition de directive révisée les obligations d'information en matière de durabilité énoncées dans la directive NFRD (Non Financial Reporting Directive). La CSRD vise à rendre ces obligations



plus cohérentes avec le cadre juridique européen de la finance durable, notamment le règlement SFDR et le règlement Taxonomie, et à les rattacher aux objectifs du pacte vert pour l'Europe.

Depuis le lancement de ce projet de l'Union Européenne sur le reporting extra-financier, le Pacte mondial Réseau France a organisé une série de rencontres, en présence de plusieurs acteurs de ce changement. Le réseau a étudié tout au long de l'année 2022 les liens entre les Dix principes du Pacte mondial, les ODD et les critères de la CSRD. La Communication sur le Progrès (CoP), cadre de transparence et de responsabilité du Pacte mondial des Nations unies, est aligné sur les thèmes couverts par les normes ESRS, dont l'EFRAG (European Financial Reporting Advisory Group), chargé de définir les standards de la directive, a remis le projet en novembre.

Le questionnaire de la CoP couvre une grande partie des sujets des standards CSRD, bien qu'il entre moins dans les détails. Il aborde notamment des sujets tels que les évaluations des risques et les processus de diligence. La CSRD exige des entreprises qu'elles développent des processus de diligence raisonnable, mais il est également crucial qu'elles sachent comment les mettre en œuvre.

Le Pacte mondial des Nations Unies apporte ici une valeur ajoutée, en permettant de mieux comprendre ces principes et en accompagnant les entreprises dans leur démarche de développement durable.

En s'engageant dans l'intégration des Dix principes du Pacte mondial à leur stratégie, les entreprises sont mieux préparées à répondre aux exigences européennes en matière de développement durable, telles qu'énoncées dans la directive CSRD. En outre, les entreprises qui utilisent les normes de reporting existantes ou l'ESRS disposeront de toutes les informations nécessaires pour remplir facilement le questionnaire de la CoP.

Les changements proposés et en cours d'analyse par la Commission européenne expriment l'urgence de réorienter l'effort des entreprises vers l'atteinte d'objectifs liés au bien commun. Le Pacte mondial des Nations Unies, notamment à travers sa nouvelle Communication sur le Progrès, s'inscrit également dans cette voie.

FINANCE DURABLE

Le Pacte mondial des Nations unies a lancé en 2022 la CFO Coalition for SDGs, la Coalition des directeurs financiers pour les ODD. Cette initiative vise à accélérer les progrès des entreprises dans l'alignement de leurs investissements sur les objectifs de l'Agenda 2030. La CFO Coalition travaille avec des organisations partenaires et des acteurs clés pour faire avancer la mesure de l'impact sur les ODD, l'intégration des ODD dans la stratégie et les investissements des entreprises, le financement intégré des entreprises en matière d'ODD et l'intégration des ODD dans les communications des entreprises.

ANTICORRUPTION

Le Pacte mondial Réseau France a accueilli, lors d'un webinar en avril, Claire Andrieux, Adjointe au chef de département de l'appui aux acteurs économiques de l'Agence Française Anticorruption. L'AFA a présenté aux adhérents du Pacte mondial Réseau France l'ensemble de ses recommandations en matière d'anticorruption, de conflits d'intérêts et de politique des cadeaux. L'AFA a notamment rappelé les trois piliers indissociables d'un dispositif anticorruption : l'engagement de l'instance dirigeante en faveur d'un exercice des missions exempt d'atteintes à la probité, la connaissance des risques

d'atteintes à la probité auxquels l'entité est exposée, à travers l'élaboration d'une cartographie de ses risques, et la gestion de ces risques.

LE FUTUR DE L'ÉCONOMIE

Le Pacte mondial Réseau France a organisé, le 16 mai à l'UNESCO, une conférence de Mark Esposito, professeur à Harvard et chercheur internationalement reconnu pour son expertise sur les questions relatives à la quatrième révolution industrielle. Son discours portait notamment sur l'économie circulaire, l'intelligence artificielle et les « Megatrends ».

GOVERNANCE TRANSFORMATIONNELLE

Le Pacte mondial Réseau France a travaillé au lancement du groupe de travail consacré à la gouvernance transformationnelle, qui sera lancé en 2023. L'objectif sera de mieux appréhender ce concept en France, de faire le lien avec les questions autour de la gouvernance et de l'anticorruption dans la nouvelle CoP et d'échanger sur les dilemmes éthiques dans un monde en bouleversement. Ce groupe de travail permettra également de dresser un état des lieux de l'évolution des débats autour de la gouvernance des entreprises depuis la loi Pacte, et d'échanger sur le déploiement d'une démarche anticorruption au-delà de la compliance, notamment pour les ETI et les PME.



TRAVAIL DÉCENT ET DROITS HUMAINS

La promotion du respect des droits humains est au cœur des travaux du Pacte mondial des Nations Unies. Six des Dix principes du Pacte mondial concernent le respect des droits humains et des normes du travail, qui sont les fondements du travail décent. Malgré les progrès accomplis, les déficits dans le domaine demeurent alarmants.

Pour améliorer le niveau de vie de tous les travailleurs sur l'ensemble des chaînes d'approvisionnement, toutes les entreprises doivent adopter des pratiques durables, responsables et inclusives au sein de leurs entreprises et influencer leurs fournisseurs pour que le travail décent devienne une réalité à l'échelle mondiale.

Selon la 12^e étude menée auprès des chefs d'entreprise par le Pacte mondial des Nations Unies et Accenture, parmi toutes les mesures prises par les dirigeants pour renforcer la résilience de leurs entreprises, la principale est de permettre à leurs salariés d'améliorer ou développer leurs compétences, pour s'adapter aux évolutions du marché du travail. Cela montre que la main-d'œuvre reste une priorité pour les entreprises. Pour encourager les entreprises à prendre des engagements ambitieux en matière de travail décent et à intégrer cette dimension à leurs stratégies de durabilité, le Pacte mondial des Nations Unies s'est attaché à faire avancer la réflexion dans ce domaine.

En 2022, le Pacte mondial des Nations Unies a lancé un nouveau think lab consacré au salaire décent, afin d'identifier les moyens d'encourager un nombre croissant d'entreprises à prendre des engagements ambitieux en la matière. Deux entreprises françaises participent à ces travaux : Schneider Electric et L'Oréal. L'objectif est de généraliser l'application du salaire décent tout au long des chaînes de valeur des entreprises. Un outil en ligne, gratuit et strictement confidentiel, a été lancé pour aider les entreprises à identifier des actions permettant de garantir un salaire décent pour toutes leurs parties prenantes.

Tout au long de l'année, le Pacte mondial Réseau France a travaillé de concert avec des partenaires engagés dans la défense des droits humains. Des collaborations ont notamment été menées avec le Point de contact national de l'OCDE, à l'occasion de la revue par les pairs européenne sur le devoir de vigilance, l'Organisation internationale du Travail à l'occasion d'une réunion du Groupe de travail Droits humains sur les socles de protection sociale, ONU Femmes France à l'occasion du lancement de l'accélérateur Target Gender Equality, ou encore L'Autre Cercle pour une réunion du GT sur les droits des personnes LGBTQIA+.



REVUE PAR LES PAIRS EUROPÉENNE

Les réseaux français, allemand, suisse, italien, espagnol, danois et anglais du Pacte mondial des Nations Unies ont organisé le 14 juin une conférence sur la directive sur le devoir de vigilance en Europe, en présence d'entreprises venues de tout le continent. Cet événement a constitué une occasion unique d'échanger sur cette thématique, qui renforce la conduite responsable des entreprises dans leurs chaînes d'approvisionnement.

Cette réunion a permis de favoriser l'échange entre les membres des réseaux du Pacte mondial et les représentants du Parlement européen. Elle était structurée autour des thématiques suivantes :

- **Le devoir de vigilance : quelles convergences entre les différents instruments de soft law et de hard law ?**
- **Proposition de directive sur la diligence raisonnable des entreprises en matière de développement durable : quelles sont les prochaines étapes ?**
- **Pourquoi y a-t-il un tel écart entre la résolution du Parlement européen et la proposition de directive ?**
- **Pourquoi la proposition de directive ne prend-elle pas suffisamment en compte le pilier « accès à un recours » des UNGP ?**
- **Quelle place pour les acteurs dans ce devoir de vigilance ?**



De nombreux éléments issus de ces échanges ont ensuite pu être restitués au Pacte mondial des Nations Unies, notamment à l'occasion du Global Compact Plugin du 28 juin.

INTERVENANTS

Isabelle Schomann, Secrétaire confédérale, Confédération européenne des syndicats (CES)

Elisabeth Gambert, Directrice RSE, (Association Française des Entreprises Privées (AFEP)

Alexandra Kuxova, Chargée de mission, Commission européenne

Barbel Kofler, Députée, Bundestag

Céline Pires, Manager Droits humains, Business for Social Responsibility (BSR)

Maylis Souque, Secrétaire générale, Point de contact national français de l'OCDE

Colleen Connors, Responsable des droits de l'homme, Pacte mondial des Nations Unies

« Ce type de rencontres illustre l'ancrage local du Pacte mondial des Nations Unies, dont nous bénéficions et qui nous permet de rencontrer d'autres entreprises et parties prenantes. Nous avons pu constater l'alignement de la plupart des acteurs en faveur d'une réglementation sur la diligence. Je note d'ailleurs que le salaire décent, un engagement très important de L'Oréal, fait désormais partie intégrante des sujets traités au sein du devoir de vigilance. »

Maxime Belingheri
Responsable Droits humains, L'Oréal

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

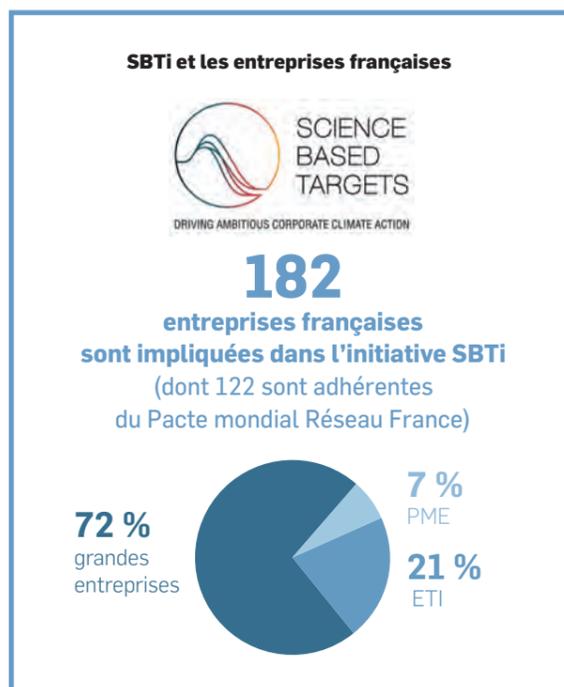
Comme souligné par l'Accord de Paris, la société civile et le secteur privé ont un rôle essentiel à jouer en matière de lutte contre le réchauffement climatique, afin d'atteindre – voire dépasser – les engagements pris par les gouvernements à travers leurs contributions nationales. Si l'Accord de Paris a marqué le commencement d'une nouvelle ère, seul un effort collectif émanant de l'ensemble des acteurs permettra d'atteindre une économie neutre en carbone. Pour ce faire, il est nécessaire de conforter les ambitions et d'accélérer le déploiement des stratégies carbone des entreprises.

SBTI ET ACCÉLÉRATEUR CLIMAT

L'initiative Science Based Targets vise à encourager les entreprises, membres ou non du Pacte mondial, à définir des objectifs de réduction (aussi appelés cibles de réduction ou targets) d'émissions de gaz à effet de serre en cohérence avec les préconisations scientifiques. Lancée en 2015 en parallèle de la COP21, l'initiative est un projet mené conjointement par le Carbone Disclosure Project (CDP), le Pacte mondial des Nations Unies, le World Resources Institute (WRI), et le World Wildlife Fund (WWF). Il s'agit de promouvoir des stratégies alignées sur le niveau de décarbonisation requis pour maintenir l'augmentation des températures mondiales en deçà de 1.5°C d'ici à la fin du siècle par rapport aux températures préindustrielles. D'ici à la fin 2022, plus de 4 000 entreprises dans plus de 70 pays et 15 secteurs d'activité, représentant plus d'un tiers de la capitalisation boursière mondiale, auront approuvé des objectifs ou des engagements de réduction d'émissions avec l'initiative Sciences Based Targets.

Le Pacte mondial des Nations Unies propose une formation en ligne sur les fondamentaux du climat, de la neutralité carbone, et sur les actions à mettre en place par les entreprises : l'Accélérateur Climat (Climate Ambition Accelerator).

Cette formation, hébergée sur l'Académie du Pacte mondial, a notamment pour but de préparer les entreprises à rejoindre l'initiative SBTi. Le Pacte mondial Réseau France la relaie pour ses entreprises membres depuis 2022, dans le but de faire monter en puissance les ambitions du secteur privé français en faveur du climat.



COP27

La 27^e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP27) s'est tenue du 6 au 18 novembre à Charm el-Cheikh, en Égypte. La Conférence a notamment débouché sur une avancée majeure pour répondre à une question centrale : qui doit financer les conséquences du réchauffement climatique ? Un accord notable a été entériné par l'ensemble des 196 pays présents : un fonds de réponse aux pertes et dommages sera créé, à destination exclusive des pays les plus vulnérables et financé par les pays les plus développés.

Le Pacte mondial des Nations Unies était présent à la COP, avec l'appui de son réseau local égyptien. Il a réuni des représentants onusiens, des États et du secteur privé pour impulser encore plus l'action des entreprises en matière de lutte contre le réchauffement climatique.

Trois événements phares ont été organisés :

- le **“High-Level Meeting of Caring for Climate”**, en partenariat avec le PNUE et la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), qui réunit secteur privé, société civile, Nations Unies et représentants de gouvernements pour débattre sur comment accélérer la réponse du secteur privé au changement climatique et proposer des solutions tangibles pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris ;

- un événement **“Climate Action Now: A Critical Priority for African Business Leaders”** où une déclaration commune de plus de 50 chefs d'entreprises du continent africain a été publiée : l'African Business Leaders' Climate Statement, qui souligne les engagements des entreprises africaines pour l'action climatique et appelle la communauté internationale à tenir ses propres engagements ;

- le **troisième événement annuel “Uniting Business Africa”** en partenariat avec les réseaux locaux africains du Pacte mondial : les participants ont proposé des pistes d'actions pour accélérer le soutien de la part du secteur privé aux actions de lutte contre le changement climatique.

Pour aider le secteur privé à combler l'écart entre l'ambition et l'action, le Pacte mondial a porté trois axes phares que les entreprises sont invitées à intégrer dans leurs actions : accélérer les réductions des émissions de gaz à effet de serre, s'adapter aux effets déjà présents du changement climatique et se diriger vers la neutralité carbone en respectant une transition juste, qui n'exclut pas la composante sociale du développement durable.

BIODIVERSITÉ

Le WWF souligne que les populations d'animaux sauvages vertébrés ont chuté de 69% en moyenne depuis 50 ans, quand l'IPBES (l'équivalent du GIEC pour la biodiversité) estime que près d'un million d'espèces pourrait disparaître de la surface du globe dans les prochaines décennies. Pour tenter d'inverser la balance, les représentants de plus de 190 pays se sont réunis du 7 au 19 décembre à Montréal, à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité (COP15), pour négocier un accord ambitieux afin d'enrayer l'effondrement de la biodiversité d'ici à 2030. Après deux semaines de négociation, un nouveau cadre stratégique mondial pour la biodiversité, incluant notamment l'objectif 30 by 30 (protection de 30% de la planète et restauration de 30% des écosystèmes), a été adopté pour une action à horizon 2030. Cet accord veut avoir une portée aussi significative que l'eut l'Accord de Paris pour le climat, et constitue un nouveau cap pour mettre fin à la perte de la biodiversité et la restaurer selon des objectifs quantifiés et mesurables.

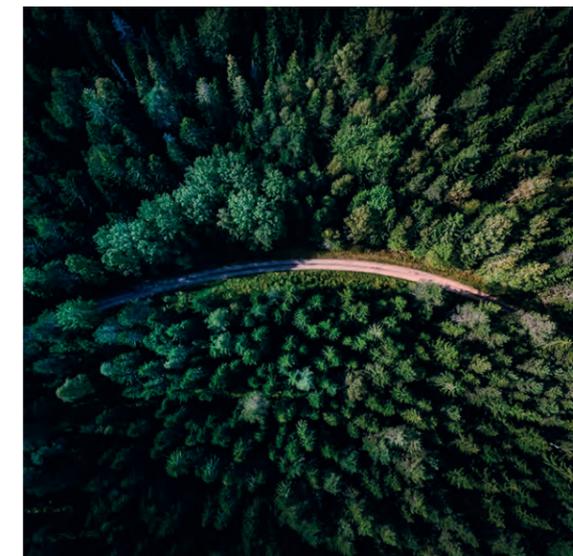
Le Pacte mondial Réseau France est partenaire d'Entreprises pour l'Environnement et de l'Office Français de la Biodiversité pour diffuser l'outil d'engagement des entreprises pour la biodiversité Act4nature. Ces partenaires ont participé aux trois événements organisés en 2022 par le réseau.

L'objectif de ces rendez-vous était de poursuivre la sensibilisation autour de la biodiversité, en apportant aux entreprises la possibilité d'une appropriation des concepts de biodiversité et des enjeux liés, une première vision des interactions entre l'entreprise et la biodiversité et un aperçu des étapes incontournables à la construction d'une stratégie autour de la biodiversité pertinente et des outils disponibles.

SAFE SEAWEED COALITION

Le Pacte mondial Réseau France a relayé les événements liés à la parution de La révolution des algues, ouvrage publié par Vincent Doumeizel, Conseiller pour les océans au Pacte mondial des Nations Unies.

En 2022, la Safe Seaweed Coalition a vu le nombre de ses membres augmenter et regroupe plus de 900 acteurs du secteur des algues, provenant de plus de 70 pays sur les 5 continents. La coalition soutient le développement de projets innovants dans le secteur des algues marines. À ce jour, 25 projets sont accompagnés, pour plus de 1,2 millions d'euros de financement. La coalition a également organisé plusieurs réunions lors de forums mondiaux, telle que la Conférence des Nations Unies sur les océans à Lisbonne, et a noué des relations importantes, notamment avec la FAO, la Banque mondiale, le WWF, la CNUCED ou encore le PNUE.



COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS (COP)

La publication annuelle de la Communication sur le Progrès (CoP) est un engagement des adhérents envers le Pacte mondial des Nations Unies. La CoP permet aux membres de communiquer sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des Dix principes et la contribution à l'atteinte des 17 Objectifs de développement durable. Dans le but d'ajouter de la valeur, d'uniformiser et donc de rationaliser les rapports RSE pour toutes les entreprises participantes, le Pacte mondial des Nations Unies lance une nouvelle plateforme de Communication sur le Progrès (CoP).

Cette communication stratégique, qui trouve ses racines dans les textes fondateurs de l'ONU, incarne un engagement fort des participants du Pacte mondial à s'inscrire dans une démarche de progrès.

Avec l'introduction de la nouvelle CoP, les membres du Pacte mondial passent en 2023, d'une communication basée sur un narratif à un questionnaire standardisé. L'objectif est de présenter l'entreprise, en toute transparence, dans la réalité des actions qu'elle met en œuvre, envers l'ensemble de ses parties prenantes.

La nouvelle CoP se traduit par des questions et données qui favorisent les progrès des entreprises en matière de durabilité, leur permettant de :

- **renforcer** la crédibilité et la valeur de leur marque, en démontrant leur engagement envers les Dix principes et les Objectifs de développement durable ;
- **mesurer et démontrer** à leurs parties prenantes les progrès réalisés par rapport aux Dix principes et aux Objectifs de développement durable, d'une manière cohérente et harmonisée ;
- **recevoir** des informations, apprendre et améliorer en continu les performances, en identifiant les lacunes, en obtenant des conseils et en fixant des objectifs de durabilité ;
- **comparer** les progrès avec ceux des entreprises paires, en accédant à l'une des plus grandes sources de données gratuites, publiques et comparables sur la durabilité des entreprises.



Composée de 74 questions, la CoP devient un véritable outil de pilotage, permettant notamment une plus grande transparence avec les parties prenantes. Dans un contexte réglementaire évolutif, les membres du Pacte mondial ont souhaité illustrer la façon dont la CoP permet aux entreprises de se mettre sur le bon chemin pour tenir leurs engagements en faveur des Dix principes du Pacte Mondial et des 17 Objectifs de développement durable. Tenir ces engagements leur a permis d'être déjà prêt à s'appropriier plus facilement de nouvelles réglementations, tant au niveau local que, possiblement, au niveau européen.

La nouvelle CoP se compose de 5 chapitres :

- **Gouvernance,**
- **Droits Humains,**
- **Travail,**
- **Environnement**
- **Anti-corruption.**

Chacun d'entre eux se développe sur des questions de matérialité/engagement, prévention, performance et reporting/remédiation. Ce cadre permet aux membres d'aller au-delà d'une « photo instantanée » et se positionne comme un exercice de transparence et de formation continue.

EARLY ADOPTERS

Plus de 900 entreprises à travers le monde ont utilisé le nouveau format dès 2022. La France est le réseau comptant le plus de membres EarlyAdopters, 73 entreprises françaises ayant participé à ce programme.

Lors de la première réunion du cercle Chevreuse-Boulogne, organisée le 29 novembre dans les locaux de Sopra Steria à Paris, les participants ont pu bénéficier des retours d'expérience concrets de deux entreprises Early Adopters, Leyton et Vivendi. Pour Jeanne Aleman, Impact Leader chez Leyton, ce nouveau format constitue « un véritable gain de temps pour les entreprises ». Damien Marchi, Vice-Président du développement RSE chez Vivendi, avait quant à lui souligné le fait que le « format questionnaire permettait de structurer en interne ce qui est réalisé en relation avec les Objectifs de développement durable. »

LE RÔLE DU RÉSEAU FRANÇAIS

Le Pacte mondial Réseau France a lancé des sessions de formation à la nouvelle CoP dès février 2022, plus d'un an avant la généralisation de la nouvelle CoP. Au total, 8 sessions d'information ont été proposées au cours de l'année.

Le Pacte mondial Réseau France a également constitué un groupe de travail sur la nouvelle CoP, composé de 17 entreprises de toute taille et secteurs confondus. L'objectif de ce groupe a été de cartographier la Communication sur

« Cette CoP est un exercice structurant en matière de durabilité qui nécessite d'être guidé, notamment pour les plus petites organisations. Les réunions du groupe de travail étaient placées sous le sceau du partage et du respect, valeurs qui animent le Pacte mondial Réseau France ! »

Laurence Gendry

Responsable RSE, Groupe Partenaire

le Progrès (CoP) vis-à-vis de la réglementation française. Le groupe de travail s'est réuni à partir de mai 2022 pour étudier la nouvelle CoP et identifier les lois françaises auxquelles les questions pourraient faire référence. Afin d'atteindre cet objectif, les entreprises ont partagé leur expertise pour offrir au réseau une vision simplifiée des 74 questions de la CoP, leur permettant d'illustrer la valeur de la démarche promue par l'initiative du Pacte mondial des Nations Unies.

5. UNE ORGANISATION VIVANT PAR ET POUR SES MEMBRES



GOVERNANCE

Le Pacte mondial des Nations Unies est une initiative spéciale du Secrétaire général des Nations Unies, dotée de son propre Conseil d'administration, présidé par le Secrétaire général de l'ONU. Le Conseil comprend des entreprises membres (dont Schneider Electric, nommée en 2018 et représentée par Jean-Pascal Tricoire, PDG), des organisations internationales (par exemple l'Organisation Internationale du Travail - OIT), des organisations de la société civile (par exemple le Fonds Mondial pour la Nature, WWF) et des représentants des réseaux locaux (comme le réseau géorgien, dont la Déléguée générale occupe le poste de coprésident des réseaux locaux). Le Pacte mondial s'appuie sur un secrétariat permanent, dirigé par Sanda Ojiambo, Sous-secrétaire générale et Directrice générale et exécutive.

Le réseau français du Pacte mondial des Nations Unies est le relais officiel du Pacte mondial, ou United Nations Global Compact, en France. Les relations entre le Pacte mondial Réseau France et le Pacte mondial des Nations Unies sont gérées au travers de deux Mémoires of Understanding (MOU) et des Quality Standards signés avec le United Nations Global Compact et la Foundation for the Global Compact, entité de gestion de droit américain chargée de gérer les finances de l'organisation au niveau mondial. Les MOUs sont signés conjointement par le Président et le Délégué général de notre association et la Directrice générale du Pacte mondial des Nations Unies et le Directeur général de la Fondation. Le réseau français travaille en coordination avec le Global Compact Office (GCO), l'équipe permanente qui a reçu un mandat de l'Assemblée générale des Nations Unies pour coordonner l'activité quotidienne du Pacte mondial. Le réseau français repose sur une association de droit français, dont l'Assemblée générale est constituée exclusivement des membres français du Pacte mondial. L'Assemblée générale élit un Conseil d'administration qui définit les grandes orientations de l'association. Sur proposition du Président, le Conseil nomme le Délégué général, qui assure l'animation, la gestion et la représentation du réseau français, avec les équipes.

Avec le renouvellement de 4 postes d'administrateurs en 2022, le Pacte mondial Réseau France s'est également attaché à avoir une gouvernance représentative de ses membres. Ainsi, sur les 20 entreprises administratrices, la moitié est basée en dehors de l'Île-de-France, couvrant une majeure partie du territoire. Une attention a également été portée à la représentation de différentes tailles d'entreprises, puisque le Conseil d'administration se compose actuellement de 10 grandes entreprises, 4 entreprises de taille intermédiaire et 6 PME.



António Guterres et Sanda Ojiambo, réunis lors d'une séance du Conseil d'administration du Pacte mondial des Nations Unies.

L'expression de la gouvernance a été riche et dense en 2022. Dans ce contexte, les réunions d'instance du Réseau France ont pu se tenir et porter leurs fruits, malgré d'inévitables contraintes liées à la pandémie, durant les 4 premiers mois. Les cinq réunions de Conseil d'administration et l'Assemblée générale ont permis de faire avancer notre Réseau, statutairement et stratégiquement.

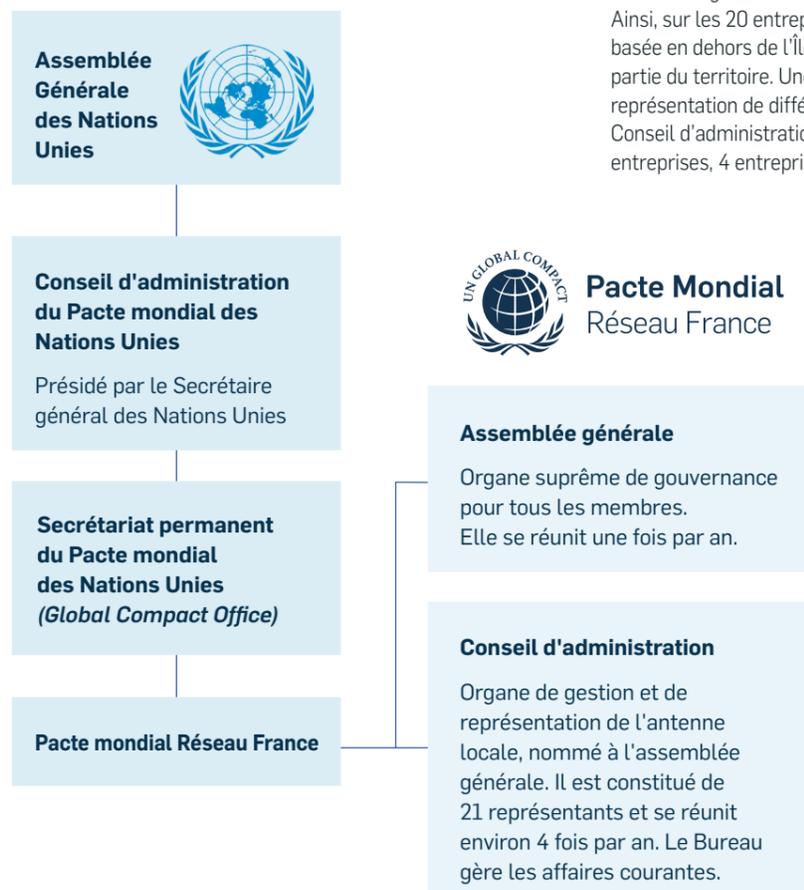
- **Nouveaux statuts** : les modifications statutaires ont pu être adoptées lors de l'Assemblée générale 2022. Une fois votés, les nouveaux statuts ont été déposés en préfecture et validés. Le choix du nouveau Siège social du Réseau France a notamment été entériné.

- **Changement de dénomination** : Compte tenu du projet de modification statutaire, et afin de renforcer le positionnement du Réseau France, le Conseil d'administration a proposé un changement de dénomination en Pacte mondial Réseau France, le terme Global Compact étant souvent mal compris et Pacte mondial des Nations Unies étant la traduction française officielle de United Nations Global Compact.

- **Nouvelle politique tarifaire** : Pour répondre à la demande du Pacte mondial des Nations Unies, l'Assemblée générale a voté formellement la nouvelle politique tarifaire proposée par le Conseil d'administration.

- **Renouvellement des administrateurs** : à la suite de l'expiration du mandat de 4 administrateurs (L'Oréal, Carrefour, Saint Gobain et EPE), l'Assemblée générale a voté l'intégration de 4 nouveaux administrateurs (Altavia, Egis, Michelin, Sanofi), sur la base des candidatures proposées par le Conseil d'administration et recommandées par un comité de sélection, présidé par le Référent éthique.

- **Feuille de route 2022-2023** : Le Conseil d'administration a approuvé une feuille de route pour 2022 et 2023, qui décline la stratégie portée par le Pacte mondial des Nations Unies à l'échelle française. Ce document permet d'établir des axes de travail pour positionner le Pacte mondial Réseau France comme un acteur essentiel de la RSE et poser les fondations d'un plan stratégique sur plusieurs années. Le Conseil d'administration a ainsi voté le principe d'un plan stratégique pour 2023-2026, afin de se projeter vers les dernières années de l'Agenda 2030.



LE PACTE MONDIAL RÉSEAU FRANCE SALUE LA PRÉSIDENTIE D'ANDRÉ RENAUDIN

André Renaudin, Président de La Mondiale jusqu'en janvier 2023, a quitté la présidence de son Conseil pour raison de santé, au début de l'année 2023. Il a ainsi renoncé à ses autres mandats et a quitté le Pacte mondial Réseau France, après l'avoir présidé pendant trois ans et demi. Durant son mandat, le nombre de membres au sein du réseau a progressé de 45 %, passant de 1 280 à 1 860. En parallèle de cette croissance forte et continue, André Renaudin a poursuivi le développement du Réseau France. Il a veillé à la diffusion des Dix principes du Pacte mondial des Nations Unies au sein des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs, partout en France. Il a ainsi appuyé la structuration des cercles régionaux, afin de renforcer le maillage territorial des adhérents. Au travers de son mandat à la tête du Conseil d'administration, le Pacte mondial Réseau France s'est imposé comme un acteur incontournable de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Les membres du Conseil d'administration le félicitent et le remercient très chaleureusement pour son implication, ses mobilisations, alors que le Réseau France célèbre ses 20 ans cette année. Tous saluent son énergie et son très fort engagement dans l'animation des instances et de la vie du Pacte mondial Réseau France.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Par ordre alphabétique, au 30/04/2023

ABALONE

représentée par

François-Xavier Moutel PDG | administrateur
Sylvain Prioult Directeur RSE | suppléant

AG2R LA MONDIALE

représentée par

Bruno Angles Directeur général | administrateur
Philippe da Costa Délégué général RSE | suppléant

ARMOR

représentée par

Hubert de Boisredon PDG | administrateur
Annabelle Guillet Directrice RSE | suppléante

ALTAVIA

représentée par

Raphaël Palti Directeur général | administrateur
Katia Ruet Secrétaire générale | suppléante

CETUP

représentée par

Laurence Capossele Codirigeante | administratrice

DANONE

représentée par

Antoine de Saint-Affrique Directeur général | administrateur
Laurence Peyraut Secrétaire générale | suppléante

EGIS

représentée par

Laurent Germain Directeur général | administrateur
Martine Jauroyon Directrice développement durable | suppléante

JEAN HENAFF

représentée par

Loïc Hénaff Président | administrateur

LEGALLAIS

représentée par

Daniel Malouf Directeur général | administrateur
Juliette Guillemain Directrice RSE | suppléante

MICHELIN

représentée par

Florent Menegaux Directeur général | administrateur
Eve Hagendorf Directrice performance durable | suppléante

PROTECTHOMS

représentée par

Marie-Pierre Marchand PDG | administratrice

En 2022, le Conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises. Le taux de participation au Conseil d'administration s'est élevé à 98% sur l'année. Le taux de présence effective, en excluant les pouvoirs, a atteint 80%

PWC FRANCE ET MAGHREB

représentée par

Émilie Bobin Associée, co-directrice
Développement durable | administratrice

RESISTEX

représentée par

Bernard Alfandari Directeur général | administrateur

SANOFI

représentée par

Paul Hudson Directeur général | administrateur
Sandrine Bouttier-Streff Directrice RSE | suppléante

SAVCO

représentée par

Bruno Duval PDG | administrateur

SCARA

représentée par

Estelle Thibaut Directrice générale | administratrice

SCHNEIDER ELECTRIC

représentée par

Jean-Pascal Tricoire PDG | administrateur
Gilles Vermot Desroches Senior Vice-Président
Citoyenneté et Relations Institutionnelle | suppléant

SUEZ

représentée par

Sabrina Soussan Directrice générale | administratrice
David Lamy Directeur général recyclage | suppléant

VEOLIA

représentée par

Estelle Brachlianoff Directrice générale | administratrice
Armelle Perrin-Guinot Directrice de l'engagement
sociétal | suppléante

WORLDLINE

représentée par

Gilles Grapinet Directeur général | administrateur
Sébastien Mandron Directeur RSE | suppléant

LE BUREAU

au 30/04/2023



Gilles Vermot Desroches
Président,
depuis janvier 2023
Senior Vice-Président
Citoyenneté et Relations
Institutionnelle,
Schneider Electric



Bruno Duval
Vice-président en charge des PME,
Trésorier par intérim
PDG, Savco



Dominique Lamoureux
Personnalité qualifiée,
Référént éthique



Laurence Capossele
Secrétaire
Codirigeante, CETUP

CHIFFRES CLÉS

Répartition des
administrateurs du
Pacte mondial Réseau
France par taille
d'entreprise
10 grandes entreprises
6 PME
4 ETI

Répartition Femmes
/ Hommes au Conseil
d'administration
TITULAIRES
3 femmes
17 hommes
SUPPLÉANTS
12 femmes
8 hommes

LES MEMBRES AU CŒUR DU RÉSEAU

Au-delà des adhérents impliqués dans la gouvernance, le Pacte mondial Réseau France s'appuie sur ses membres pour déployer au mieux son programme d'action. Leur implication et leur engagement sont essentiels au bon fonctionnement du réseau.

LES COMITÉS DE PILOTAGE DES GROUPES DE TRAVAIL

DROITS HUMAINS

- **Emmanuel Bloch**, Thales
- **Nasser Kahil**, Lyreco
- **Ludivine Martineau**, Chargeurs
- **Sophie Perrier**, Michelin
- **Valérie Simon-Prudhomme**, EDF

RSE

- **Dominique Cambette**, Sopra Steria
- **Stéphane Melin**, Arkopharma
- **Virginie Gatin**, Legrand
- **Vanessa Azar**, Europcar
- **Sébastien Mandron**, Worldline

PME ET GRANDES ENTREPRISES

- **Laurence Capossole**, CETUP
- **Estelle Thibaut**, Scara
- **Armelle Perrin-Guinot**, Veolia

LES ANIMATEURS DES CERCLES RÉGIONAUX

- **Cercle Azuréen** : **Bernard Alfandari**, Resistex
- **Cercle Breton** : **Alexandra Kassubeck**, Verlingue et **Maéva Bourel**, Arkéa
- **Cercle Centrais** : **Miguel Marteau**, Odial Solutions
- **Cercle Vincennes-Bondy-Vexin** : **Jérémy Bezault**, EasyVista et **Flore Levardon**, BDR Thermea
- **Cercle Chevreuse-Boulogne** : **Dominique Cambette**, Sopra Steria et **Joël Destom**, AG2R La Mondiale IDF
- **Cercle Gâtinais-français** : à pourvoir
- **Cercle grenoblois** : **Laurence Capossole**, CETUP
- **Cercle Hauts-de-France** : **Joséphine Biernacki**, Damartex et **Denis Grivet**, Groupe Holder
- **Cercle Montpellierain** : **Guillaume Leonardon**, Hexis
- **Cercle Normand** : **Juliette Guillemain**, Legallais et **Corinne Pradal**, Kiplay
- **Cercle Marseille-Provence-Corse** : **Caroline Bruynoghe**, AG2R La Mondiale PACA et **Jean-Michel Scuitto**, GSE

- **Cercle Occitanie-Pyrénées** : **Bruno Duval**, SAVCO et **Christian Caussidery**, EDF Hydro Sud-Ouest
- **Cercle Bordeaux Nouvelle-Aquitaine Nord** : **Elisabeth Léger**, Omeni
- **Cercle Pau-Pays de l'Adour** : **Didier Chauffaille**, EMAC

LES REPRÉSENTANTS DES ENTREPRISES AMBASSADRICES

- **Laurence Capossole**, CETUP | Isère (38)
- **Astrid Bolot, Nicolas Chevalier**, SO BAG | Saône-et-Loire (71)
- **Miguel Marteau**, ODIAL SOLUTIONS | Loiret (45)
- **Estelle Thibaut, Isabelle Williatte**, SCARA | Aube (10)
- **Christophe de Fitte**, BDR THERMEA France | Bas-Rhin (67)
- **Joséphine Biernacki**, DAMARTEX | Nord (59)
- **Joël Destom**, AG2R LA MONDIALE | Paris (75)
- **Dominique Cambette**, SOPRA STERIA | Paris (75)
- **Aude Maury**, SPIE BATIGNOLLES | Hauts-de-Seine (92)
- **Juliette Guillemain**, LEGALLAIS | Calvados (14)
- **Corinne Pradal**, KIPLAY | Orne (61)
- **Céline Savoy Lamotte**, TESSI SA | Gironde (33)
- **Didier Chauffaille**, EMAC | Pyrénées-Atlantique (64)
- **Bruno Duval**, SAVCO | Ariège (09)
- **Franck Darthou, Christian Caussidery**, EDF Hydro Sud-Ouest | Haute-Garonne (31)
- **Sylvain Prioult**, ABALONE France | Loire-Atlantique (44)
- **Paul Devilder**, TDV INDUSTRIES | Mayenne (53)
- **Audrey Lairy, Marie-Pierre Marchand**, PROTECTHOMS | Mayenne (53)
- **Caroline Bruynoghe**, AG2R LA Mondiale | PACA et Corse
- **Bernard Alfandari, Odile Collin**, RESISTEX | Alpes-Maritimes (06) et Var (83)
- **Jean-Michel Scuitto**, GSE | Vaucluse (84)

L'ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE

au 30 avril 2023

DIRECTION GÉNÉRALE



Nils Pedersen
Délégué général

PÔLE PROGRAMMES



Luca Uccello
Responsable RSE et finance durable



Anthony Ratier
Responsable Droits humains et éthique



Florian Burel
Chargé de la transition écologique



Emile Ezzeddine
Chargé de prospection et expertise PME



Cécile Demeude
Chargée de mission ODD et inclusion



Emma Ignace
Stage Analyste RSE

PÔLE VIE DE RÉSEAU



Maïlys Pinto
Responsable de la vie du réseau de de l'événementiel



Camille Bos
Chargée de projets internationaux



Philippe Dorche
Chargé de mission événementiel



Diana Canal
Chargée de l'animation des territoires

PÔLE COMMUNICATION



Olivier Gil
Responsable de la communication



Alice Tan
Chargée de communication



Kseniia Silicheva
Stage Chargée de communication

PÔLE ADMINISTRATION



Hadrien Kleiman
Chargé de l'administration et des instances



Anne-Sophie Six
Chargée de la relation membre

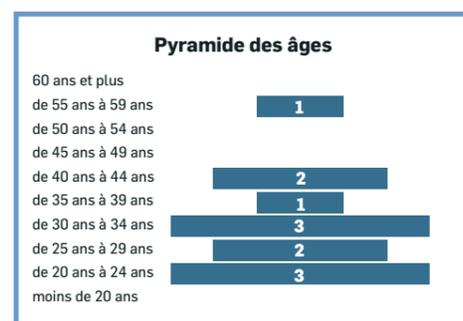
Adeline Lahore, Chargée de la vie du réseau et de l'événementiel jusqu'en février 2022
Jade Chartereau, Stagiaire - Chargée de communication jusqu'en février 2022
Romain Ribeiro, Stagiaire - Chargé de mission ODD jusqu'en septembre 2022

COMMUNICATION SUR L'ENGAGEMENT (COE)

Au-delà de son action auprès des entreprises adhérentes, le Pacte mondial Réseau France a souhaité s'inscrire dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO), et a ainsi publié sa propre Communication sur l'Engagement.

STRUCTURATION DE L'ÉQUIPE SALARIÉE

Depuis 2020, l'équipe permanente a été en constante croissance, passant tout d'abord de 6 salariés à temps plein en 2020 à 10 fin 2021, puis 12 à fin 2022. Cette croissance s'inscrit dans une démarche de services toujours plus forte à l'égard de nos membres et donne au Réseau France la capacité de travailler sur la mise en œuvre de davantage de contenus programmatiques.



Avec la croissance de l'équipe permanente, une attention particulière a été portée à la **parité**. Fin 2021, l'équipe comptait 10 salarié.e.s, dont 7 hommes et 3 femmes. Fin 2022, avec le passage à 12 salarié.e.s, l'équipe compte désormais 7 hommes et 5 femmes. Au 30 avril 2023, l'équipe permanente comptait 8 hommes et 6 femmes.

FORMATIONS

Sur l'année 2022, des formations collectives et individuelles ont été mises en place pour l'ensemble de l'équipe. Ainsi, 100% des salariés ont pu suivre une ou plusieurs formations sur l'année. Dans un premier temps, l'ensemble de l'équipe a suivi des formations sur le logiciel de gestion de la relation clients, mis en place au début de l'année, afin d'assurer une interopérabilité, ainsi que sur d'autres outils informatiques mis en place en 2022. Plusieurs salariés ont suivi une formation de premiers secours, des cours d'anglais et des formations plus spécifiques au périmètre d'activité de chacun. Concernant la protection des données personnelles, le responsable de la communication occupe désormais la fonction de délégué à la protection des données.

PRIME MOBILITÉ DURABLE

Afin de favoriser l'utilisation de moyens de transports alternatifs aux véhicules thermiques, le Pacte mondial Réseau France a mis en place la prime mobilité durable pour les salariés se rendant sur leur lieu de travail à vélo. Au total, un tiers des salariés du Pacte mondial Réseau France a ainsi bénéficié de cette prime mobilité durable en 2022, les deux tiers restant bénéficiant de la prise en charge du pass Navigo.

BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Le Pacte mondial Réseau France s'attache à fournir un cadre de travail optimal à ses salariés. Les locaux sont ainsi situés au cœur de Paris, dans un environnement propice et facilement accessible. La politique de télétravail a été formalisée, avec la mise en œuvre d'une Charte télétravail. Celle-ci, signée par l'ensemble des salariés, permet le travail à distance 1 jour par semaine. La prévoyance a également été revue, afin de garantir aux salariés une prise en charge plus rapide et de meilleure qualité, en cas d'arrêt maladie de longue durée.

Dans la continuité de 2021, un séminaire d'équipe a été organisé en 2022 pour l'ensemble des salariés et stagiaires. Si l'édition précédente avait été centrée sur l'élaboration d'une feuille de route, celle-ci a permis de réfléchir collectivement pendant 2 jours sur les raisons communes qui nous motivent à travailler pour le Pacte mondial.

Le bien-être des salariés du Pacte mondial Réseau France a été mesuré au cours de l'année à l'aide d'un baromètre interne, avec des enquêtes réalisées fin décembre 2021, avril 2022 et fin décembre 2022. Les résultats démontrent que la totalité des salariés a déclaré se sentir bien au Pacte mondial Réseau France. Ils et elles se sentent reconnu(e)s par leurs collègues, se disent intéressé(e)s et stimulé(e)s par leur travail et se sentent reconnu(e)s par le Délégué général.



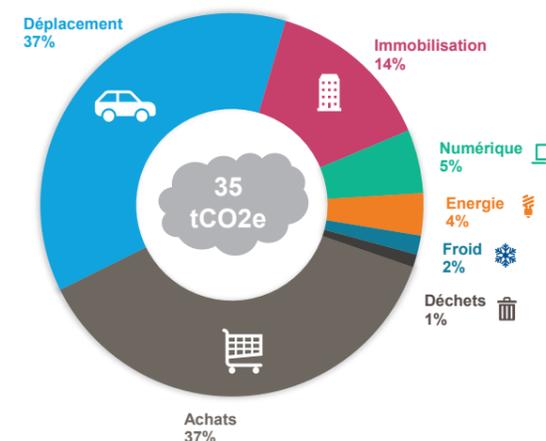
BILAN CARBONE

Conformément à l'engagement pris dans sa Charte RSO, le Pacte mondial Réseau France s'est lancé en 2022 dans la réalisation de son propre bilan carbone. L'évaluation a été réalisée avec la société BL Evolution, dans le cadre du programme Décarbon'action, porté par BPI France. Le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) émises par les activités du Pacte mondial Réseau France en 2022 sur les scopes 1,2 et 3 s'élève à **35 tonnes de CO₂** (taux d'incertitude de 20%).

- **Scope 1-2 : 2.1 tonnes soit 6% des émissions**
- **Scope 3 : 32.9 tonnes soit 94% des émissions**

Les déplacements et les achats, représentant chacun **12.95 tonnes de CO₂**, sont les deux principaux postes d'émissions et pèsent pour 37 % du total. Les déplacements quotidiens de l'équipe représentent 0.5 tonne.

Émission de GES



DÉPLACEMENTS

Le Pacte mondial Réseau France a poursuivi la structuration de sa politique de déplacements en 2022, dans une logique de réduction des émissions liées aux déplacements, tout en prenant en compte les obligations liées à l'animation d'un réseau national et à l'intégration à une organisation internationale. Ainsi, l'utilisation du train a été largement privilégiée pour les déplacements hors de Paris, avec une utilisation de l'avion exceptionnelle, réservée aux déplacements à l'étranger ou pour les trajets en train de plus de 4h.

POLITIQUE DE CADEAUX

Afin de s'aligner par rapport aux autres organismes onusiens, le Pacte mondial Réseau France a mis en place son propre registre des cadeaux et s'engage à partager tout cadeau reçu, de plus de 70 €, avec l'ensemble des salariés.

ÉVÉNEMENTIEL RESPONSABLE

Durant l'année 2022, le Pacte mondial Réseau France a veillé à mettre en œuvre une démarche responsable lors de l'organisation de ses événements. Pour son Assemblée générale organisée en avril 2022 au Palais Brongniart, une attention particulière a été portée à l'utilisation de matières alternatives au plastique. Ainsi l'ensemble des différents supports de communication ont été réalisés en carton et de manière réutilisable. Par ailleurs, le déjeuner était composé uniquement de produits saisonniers et locaux (rayon de 100 km).

CHARTER RSO

Le Pacte mondial Réseau France a décidé de mettre en œuvre une démarche globale de Responsabilité sociale des organisations (RSO). Le Réseau tient à montrer son engagement volontaire dans cette démarche déclinée au quotidien, par la mise en place de sa propre charte, auprès de chaque collaborateur et adhérent, et s'engage à adopter un comportement éthique et à appliquer les Dix principes du Pacte mondial des Nations Unies dans l'ensemble de ses activités. Cette charte inclut notamment les mesures en matière sociale, environnementale, événementielle, ainsi qu'un volet sur les fournisseurs et les prestataires.

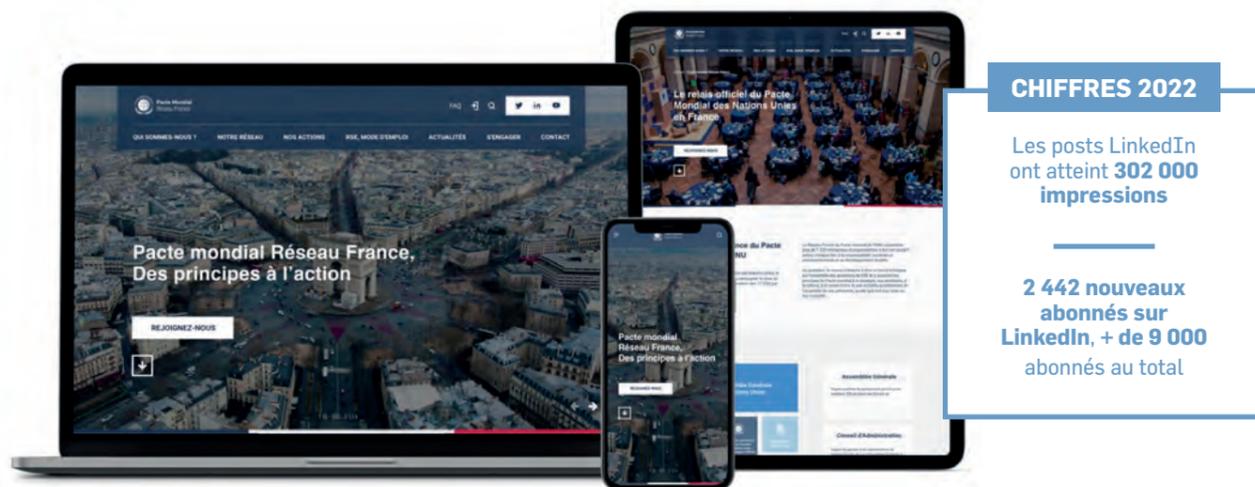
TRANSPARENCE

Le Réseau France a mis en place son propre registre des liens d'intérêts, rendu public pour les administrateurs, afin de s'aligner sur les Quality Standards du Pacte mondial des Nations Unies. Ce registre détaille les différents mandats, bénévoles ou rémunérés, exercés par les administrateurs, en dehors du Pacte mondial Réseau France.

SOUTIEN À L'UKRAINE

Au lendemain de l'invasion militaire en Ukraine, le Pacte mondial Réseau France a répondu à l'appel de son homologue ukrainien, de manière à soutenir financièrement le projet **Mental Help**. Ce projet vise à apporter un soutien psychologique, via des consultations gratuites pour les personnes les plus affectées par le conflit. Le Conseil d'administration du Pacte mondial Réseau France a ainsi

COMMUNICATION



Pour accompagner la dynamique de transformation du Pacte mondial, le réseau français a lancé en 2021 un programme de transformation numérique, qui a abouti en 2022 au lancement d'un nouveau site intranet et à la création d'un intranet. Le réseau a également procédé à la refonte complète de la newsletter et a mis les moyens pour accentuer sa présence sur les réseaux sociaux. Le service numérique proposé aux adhérents s'est ainsi sensiblement amélioré au cours de l'année.

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Le Pacte mondial Réseau France s'est doté d'un **nouveau site internet**, conçu pour présenter de façon claire et concise l'étendue de l'offre de services et mettre en valeur les bonnes pratiques RSE des membres. Tout le contenu du site internet a été retravaillé, afin d'incarner l'offre de

services du Pacte mondial Réseau France, **des principes à l'action**. En outre, le pôle communication coordonne la production d'articles traitant de l'ensemble des sujets liés à la responsabilité sociétale des entreprises. À ce site vitrine s'est ajouté **le développement d'un intranet**, proposé à partir de septembre, et permettant aux membres de retrouver l'ensemble des informations et documents de travail du réseau. L'intranet permet également aux entreprises de partager leurs bonnes pratiques, présentées après validation par l'équipe sur le site vitrine du Pacte mondial Réseau France. Des améliorations techniques sont régulièrement apportées au site internet. Le contenu est amené à être enrichi, tant sur les actualités que sur les pages statiques. 17 pages, consacrées aux 17 Objectifs de développement durable, ou encore une rubrique RSE mode d'emploi ont ainsi été préparées en 2022 et apparaîtront en 2023, dans la continuité de la refonte du site.

La newsletter mensuelle a également évolué en 2022, à la suite du passage sur l'outil Salesforce, utilisé par les équipes du Pacte mondial des Nations Unies. Des améliorations techniques ont été et continuent d'être apportées, ce qui permet d'améliorer la délivrabilité et le taux d'ouverture moyen des newsletters.

L'essentiel du travail sur les réseaux sociaux s'opère sur LinkedIn, le réseau social dédié au monde professionnel. Le nombre d'abonnés y est croissant : plus de 25 % des abonnés au 31 décembre 2022 avaient rejoint la page au cours de l'année. Les publications LinkedIn atteignant le nombre d'impressions le plus élevé ont porté sur les Rendez-vous en région, les témoignages d'entreprises ou encore les publications en lien direct avec l'actualité des ODD. Un groupe LinkedIn réservé aux adhérents du Pacte mondial Réseau France a également été créé pour permettre aux membres de rester plus facilement informés des actualités du réseau.

CHIFFRES 2022

SITE INTERNET

29 000 pages consultées chaque mois en moyenne.

12 650 visiteurs uniques chaque mois en moyenne

52 articles publiés sur l'année

NEWSLETTER

En moyenne, 1 355 ouvertures uniques par newsletter (14 900 au total)

Communications de la présidence et de la délégation générale : 4 700 ouvertures uniques

Enfin, le Pacte mondial Réseau France a procédé à des évolutions pour améliorer la sécurité et les capacités opérationnelles de l'organisation. L'organisation s'est dotée de nouveaux outils et logiciels permettant aux équipes de suivre et de partager facilement leurs activités, ce qui a permis de favoriser la collaboration au sein d'une équipe en croissance.



PUBLICATIONS

Le Pacte mondial Réseau France a diffusé cinq publications en 2022.

- **«The SDGs : Private sector investment and financing**», une traduction en anglais de l'étude « Investissements et financements du secteur privé pour contribuer aux ODD » publié en février 2021 en collaboration avec l'ORSE et PWC France et Maghreb | Avril
- **Participation au guide « Les filières équitables, un outil au service des droits humains »** publié par Max Havelaar France | Septembre
- **Brochure des Trophées des ODD** | Octobre
- **Baromètre ODD** | Décembre
- **Intégration des ODD dans le reporting d'entreprise**, une traduction synthétisée du guide Business reporting on SDGs | Décembre

REVUE DE PRESSE

En 2022, le Pacte mondial Réseau France a notamment fait l'objet de trois articles au long cours retraçant en détail les évolutions du réseau. Ces articles ont été publiés au sein de médias de référence dans le domaine de la RSE en France : **AEF, Novethic et Rsedataneews**.

André Renaudin a également publié une tribune dans **Les Echos**, quotidien économique de référence, à l'occasion de l'anniversaire des ODD.



RAPPORT FINANCIER

Le Pacte mondial Réseau France vit essentiellement des cotisations obligatoires de ses membres (96% des produits). Le montant des produits d'exploitation s'est élevé à 4 122 477 €. (+17 % par rapport à 2021). Le montant total des charges s'élève quant à lui à 3 441 292 €. Si le Pacte mondial Réseau France est bien le collecteur unique, il a reversé 53 % des cotisations au siège, sur la base du business model contractuel signé chaque année dans le Mémorandum of Understanding (MoU). Le budget de fonctionnement réel de l'association était donc de 1 621 829 €.

Au regard de la nature de nos activités, qui reposent essentiellement sur de l'expertise et de l'animation, les Ressources humaines représentent 47 % du budget de fonctionnement. Les frais de fonctionnement couvrent notamment les loyers, l'informatique (le parc informatique a été augmenté en conséquence des nouvelles arrivées, et des nouveaux outils de gestion ont été mis en place comme Salesforce et Pardot) et la rémunération des prestataires, comme le cabinet comptable FM Richard. Les frais liés à la vie de réseau couvrent les actions concourant à la dynamique interne (Assemblée Générale, Rendez-vous en Région, Trophées des ODD...), ainsi que les frais liés à la refonte complète du site internet et de l'intranet à destination des membres.

À noter, au niveau des ressources humaines : dans la continuité du renforcement de l'équipe entamée en 2021, l'augmentation des moyens humains aura été à nouveau au cœur de cette année 2022. L'équipe s'est en effet étoffée avec 2 nouveaux recrutements en CDI, 2 en CDD, ainsi que 2 stages de 6 mois durant l'année, soit 12 salariés permanents à fin 2022.

L'équipe se compose désormais de 4 Pôles :

- **Un Pôle programme** avec 4 collaborateurs
- **Un Pôle Vie de Réseau** avec 3 collaborateurs
- **Un Pôle Communication** avec 2 collaborateurs
- **Un Pôle administration et instance** avec 2 collaborateurs
- **Un Délégué général**

La collecte des cotisations occupe à plus de 50 % le temps de la Chargée des relations membres : envoi des appels à cotisations, relances, mise à jour du CRM, dépôt de bons de commandes sur plus de 250 plateformes différentes, consolidation trimestrielles des cotisations pour le siège...

Afin de déployer le maximum d'actions du siège, le Pôle programmes se développe rapidement. Un apprenti a ainsi pu être recruté en CDI sur un poste dédié, principalement aux PME.

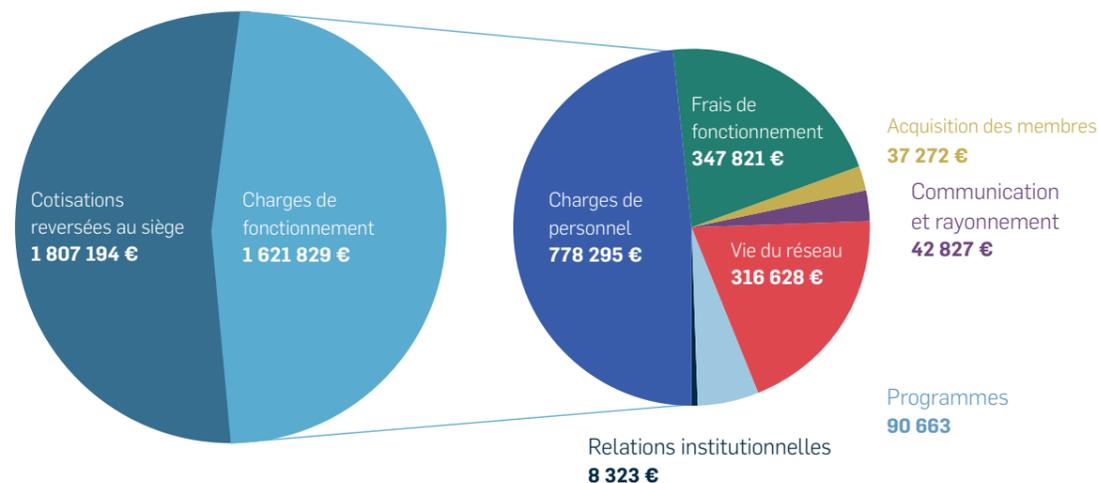
Le Pôle vie de Réseau permet de répondre aux enjeux territoriaux portés par le Conseil d'administration : 9 cercles étaient actifs à la fin de l'année 2022, avec plusieurs Rendez-vous en région durant l'année (Marseille, Paris, Lille).

Le Pôle communication demeure sous-doté au regard des enjeux de valorisation et sera prochainement renforcé.

L'organisation ayant connu un doublement des effectifs en moins de deux ans, le Pôle administration sera lui aussi amené à se développer au cours de l'année 2023.

Par conséquent, la masse salariale, tout comme les frais de fonctionnement, ont augmenté par rapport à l'année précédente, également du fait du besoin de surfaces de bureaux complémentaires. La vie du réseau, qui comprend l'organisation de plusieurs rendez-vous en région et le lancement de plusieurs cercles régionaux, représente le troisième poste de dépense au niveau des charges de fonctionnement. Le budget RH 2023 est lui aussi prévu en forte augmentation.

Bilan analytique des charges



FAITS MARQUANTS

- **Croissances des cotisations** (+ 14 %)
- **Croissance du budget dédié aux RH** (+ 49 %)
- **Don exceptionnel au réseau ukrainien** (50 000 €)
- **Reprise de provision** de 132 874 € à la suite de l'apurement de la dette vis-à-vis du Pacte mondial des Nations Unies
- **Bénévolat valorisé** à hauteur de 37 191 €

Bureau et Conseil d'administration suivent la situation budgétaire avec attention tout au long de l'année. Suite au vote en Assemblée générale 2022, Jérôme Eustache Commissaire aux comptes chez Mazars examine la sincérité de nos comptes, établis par le cabinet FM Richard. L'année 2022 reste marquée par un excédent conséquent de 680 175 €, dû en partie à la reprise de provision et à une gestion prudente au regard d'une transformation rapide et profonde de notre organisation, qui a connu des évolutions significatives, avec une nouvelle grille tarifaire relevant du siège et une nouvelle Communication sur le Progrès, dans un contexte des acteurs RSE très concurrentiel en France.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

Le Pacte mondial Réseau France poursuit sa croissance, tant en matière de membres adhérents à l'initiative qu'en matière d'équipe salariée. En effet, le Pacte mondial France a connu une croissance des membres de + 14 % deux années de suite, après 11 % de croissance en 2020.

Le Réseau ne vivant que des cotisations de ses membres, il a opté pour une approche prudente du point de vue des recettes, et donc du budget prévisionnel, en tenant également compte de l'entrée en vigueur du nouveau business model porté par le siège et de la nouvelle Communication sur le Progrès.

Sur ces 3 dernières années, il doit être pris en compte les facteurs suivants :

- la pandémie de covid-19 a marqué un coup d'arrêt des activités sur l'année 2020 ;
- début d'année dégradée puis relance de l'activité, avec notamment un nouveau Délégué général et une profonde restructuration interne de notre organisation en 2021 ;
- une consolidation des acquis en 2022, marquée par la croissance de l'équipe salariée et la mise en œuvre de nouvelles actions (dynamique territoriale et Accélérateurs du siège).

Aussi, la dynamique des recettes a-t-elle été plus rapide que les dépenses, l'organisation ayant souhaité d'abord consolider sa croissance. Les ressources humaines sont indéniablement l'atout majeur du Pacte mondial Réseau France.

Sur l'année 2022, l'ensemble des actions a pu être mis en œuvre, avec une forte attention portée aux territoires, au travers notamment Cercles et des Rendez-vous en région (anciennement Tour de France des ODD). Un effort particulier a été porté à l'ensemble des outils de communication, avec la refonte globale du site internet et intranet, le précédant ayant été lancé en 2016.

VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Conformément aux obligations légales liées aux associations, les contributions bénévoles du Pacte mondial Réseau France ont été agrégées et valorisées sur l'exercice 2022. Elles sont comptabilisées en contribution en nature. Ce calcul regroupe les différentes participations des adhérents aux groupes de travail, comités de pilotage, comités de sélection, les interventions lors des événements en région, le baromètre ODD, ou encore le travail d'ambassadeur et la participation active aux cercles pour lesquels un forfait de 2h par mois a été attribué. Ce calcul exclut cependant les réunions de Conseil d'administration, de Bureau et d'Assemblée générale, conformément à la réglementation en vigueur.

Pour le calcul de la valorisation financière, il a été décidé d'attribuer à chaque heure la valeur de 4 SMIC horaire brut (11,27€), soit 45,08€, afin de s'aligner sur un salaire cadre moyen. Au total, 825 heures de contributions bénévoles ont été recensées en 2022, soit une valeur équivalente de 37 191 €. À elle seule, la dynamique territoriale, regroupant les entreprises ambassadrices et les cercles locaux représente 348 h de bénévolat, valorisé à 15 687 €, soit 42% des contributions bénévoles.

EXECUTIVE SUMMARY

This annual report aims to provide our stakeholders with an overview of the work of the UN Global Compact Network France in 2022. It outlines the network's primary operations and resources for assisting the business sector in acting and accelerating its transition to a more sustainable future. This document may be found on our website.

The Ten Principles of the United Nations Global Compact provide a normative framework that guides businesses in the areas of human rights, labor, the environment and the fight against corruption. These universal principles, derived from UN declarations and treaties, represent the core values that companies should incorporate into their strategies and operations. As we approach 2030, the Sustainable Development Goals (SDGs) represent quantitative, temporal and aspirational targets for businesses and other stakeholders to achieve the transformation that will create the world we want.

In 2022, the UN Global Compact has been guided by the global imperative of impact and acceleration. Highlights of 2022 include the finalization of the new Communication on Progress (CoP), which takes effect in 2023, the initiative's global broadening and deepening, investments in monitoring and impact measurement, a strengthened offer of the Global Compact for Small and Medium-sized Enterprises (SMEs) and a higher positioning of the initiative within the United Nations system.

ONE GLOBAL COMPACT

The French Local Network strives to be one of the most exemplary local networks. The implementation of the UN Global Compact Quality Standards was thus reinforced in 2022. The positioning of the French Local Network within the United Nations Global Compact has been considerably strengthened, notably through our Executive Director's active participation in the regional meetings of Western Europe and North America (WENA) which take place twice a month, and frequent meetings with the Global Compact Office.

TERRITORIAL DYNAMICS

The French Local Network of the United Nations Global Compact relies strongly on ambassadors and companies moderating regional working groups to promote regional economies' commitment to sustainable development issues. Throughout the year, the French Local Network organizes public regional meetings as well as meetings for members across the country to promote the Ten Principles of the UN Global and good practices from the private sector in relation to the Sustainable Development Goals.

SDG FOCUS

The UN Global Compact Network France is the reference organization for businesses looking to develop and expand their social responsibility strategy under the universal framework of the SDGs. Regardless of size, industry or maturity level in regards to these objectives, a company can find recommendations adapted to its structure. The network has defined a progression path for you to comprehend the SDGs, track your progress and contribute to the achievement of the 2030 Agenda by integrating the SDGs into your strategy and day-to-day operations.

In early 2022, the French network of the United Nations Global Compact, in partnership with PwC France & Maghreb, launched the third edition of the SDG barometer. This barometer is directed at all French companies, whether members of the Global Compact or not, and intends to assess the French economy's adoption of the Sustainable Development Goals. The Global Compact Network France and PwC have committed to publish an annual edition until the end of the 2030 Agenda.

The first SDGs awards of the UN Global Compact Network France were presented on the 20th of October 2022. This award shines a light on individuals whose leadership pushes their organizations to innovation and the adoption of the 2030 Agenda, while valuing practices that generate collective emulation around the achievement of the SDGs.

The French Local Network of the United Nations Global Compact's mission is to support the implementation of the 2030 Agenda and the appropriation of the Sustainable Development Goals (SDGs) by the French private sector. The network, a key player in corporate social responsibility in France, strives to act in partnership with other leading organisations in its ecosystem.

OUR ACTIONS

GLOBAL

- **Webinars and events:** Participants can attend thematic conferences as well as high-profile events, such as the UN Global Compact Leaders Summit.
- **Guides and tools:** The Global Compact offers a wide range of guides, toolkits and business cases to assist participants in making progress.
- **Academy:** An online platform accessible to all company employees which helps them improve their knowledge of CSR.
- **Accelerators:** Six-month programs designed to help companies achieve specific goals regarding the Ten Principles and SDGs.
- **Thematic initiatives:** Multi-stakeholder and international initiatives to scale up accelerating greenhouse gas reduction (SBTi), SDG financing, improved water management and ocean protection.
- **Think Labs:** Think Labs bring together businesses, academics, NGOs and UN agencies to develop solutions to critical corporate sustainability challenges. Participation in Think Labs is by invitation only.
- **Communication on Progress (CoP):** By completing the CoP's standardized questionnaire each year, participants are able to track their progress and compare themselves to their peers.



NATIONAL

- **Webinars and Events:** Participants get access to numerous thematic conferences, roundtables and other events, including the French network's General Assembly.
- **Guides and tools:** The Global Compact offers many guides and toolkits. These contents are either a translation of pre-existing content from the UNGC headquarters or original content.
- **Accelerators:** In addition to the SDG Ambition, Climate Ambition, Human Rights and Gender Equality accelerators, the PMRF has developed the SME Accelerator.
- **Working groups:** Spaces to learn, exchange best practices, expose problems, and seek guidance. Human Rights, CoP, SME and Large Businesses, CSR, Governance, and Ecological Transition are among the six working groups proposed by the French network.
- **CSR Peer Reviews:** Sessions that bring together several organizations to provide feedback and recommendations on a company's engagement policy.
- **Peer reviews vigilance plan:** Presentation session of vigilance plans between peers and stakeholders, organized in a benevolent framework and respecting the confidentiality rule of Chattam House, in order to work on areas for improvement.
- **CoP proofreading and coaching:** Proofreading and advice on CoPs

LOCAL

- **« Rendez-vous en région » :** Conferences and round tables to raise awareness of the initiative throughout the country.
- **Regional working groups :** bring together participants from the same geographical area three times a year to exchange and make progress together.

FEUILLE DE ROUTE 2022-2023

Le Conseil d'administration a souhaité doter le réseau d'une feuille de route pour 2022 et 2023, qui a été validée par le Conseil d'administration le 20 octobre 2022.

OBJECTIFS

- **Mettre en œuvre** et décliner la stratégie du siège à l'échelle française, dans la logique d'un « One Global Compact » ;
- **Renforcer** les liens avec le siège et les autres réseaux locaux, notamment francophones ;
- **Articuler** le discours ODD avec les stratégies des entreprises, démontrer quelle est leur plus-value ;
- **Définir** les indicateurs propres au Réseau France, sur la base des SMART Goals du siège, afin de mieux mesurer notre impact. Réaffirmer également les ODD comme un outil de mesure d'impact ;
- **S'inscrire** dans une démarche d'amélioration continue des services, avec une équipe permanente en posture d'accompagnement des membres ;
- **Poursuivre** la structuration des différents processus dans notre activité au quotidien, dans une logique ISO9001.



AXES STRATÉGIQUES

1. DYNAMISER LA VIE DE RÉSEAU FRANÇAIS

Le premier axe de cette stratégie consiste en un renforcement de la vie du réseau pour proposer toujours plus de contenus spécifiques aux membres et leur permettre de venir trouver une expertise adaptée à leurs besoins, leur taille et leur maturité, en tenant compte du nouveau business model du siège. L'objectif est également de rendre les membres créateurs de contenus et de valoriser les bonnes pratiques.

- **Offrir** un espace d'apprentissage et d'échanges
- **Répondre** aux besoins des plus grands comptes
- **Outils** davantage les PME

2. RENFORCER LES PROGRAMMES

Le renforcement des programmes vise à impliquer davantage les membres, par exemple dans l'animation et les comités de pilotage des groupes de travail. L'objectif est également de mettre en œuvre un plus grand nombre de programmes portés par le siège et de proposer aux membres des parcours différenciés en fonction de leur niveau de maturité.

- **Impliquer** davantage de membres dans les programmes
- **Renforcer** les actions thématiques
- **Offrir** des parcours différenciés par niveau de maturité

3. DÉVELOPPER NOTRE ÉCOSYSTÈME DE PARTENARIATS

Dans le cadre d'une politique de partenariats redéfinie, la stratégie 2022-2023 vise à repositionner le Pacte mondial Réseau France comme un acteur central de la RSE et particulièrement comme un interlocuteur privilégié sur les ODD, à travers l'expertise onusienne.

- **Coopérer** avec d'autres acteurs de la RSE en France
- **Contribuer** aux dynamiques institutionnelles
- **Se repositionner** comme l'interlocuteur des pouvoirs publics sur l'appropriation des ODD par le secteur privé
- **Renforcer** les partenariats avec d'autres acteurs onusiens

4. ACCROÎTRE LA DYNAMIQUE TERRITORIALE

Dans la lignée de la dynamique territoriale, mise en œuvre en 2021, ce quatrième axe vise à poursuivre le développement des cercles locaux, comme des outils d'expertise pour les membres, ainsi que les rendez-vous en région, pour élargir les cibles.

- **Consolider** et développer de nouveaux cercles
- **Valoriser** les cercles comme un lieu d'apprentissage et d'échanges
- **Poursuivre** la dynamique des Rendez-vous en région, et en élargir les cibles



5. POURSUIVRE LA CROISSANCE DU RÉSEAU FRANCE

Dans l'optique d'atteindre 5 000 membres d'ici 2030, l'objectif est d'attirer 375 nouveaux membres par an, en entrées nettes. La stratégie de croissance s'axe notamment sur les entreprises de taille intermédiaire, en raison de la forte marge de manœuvre sur cette catégorie et de la forte volatilité des PME au sein du réseau.

- **Accélérer** la croissance en passant d'une posture de rétention à une posture de prospection
- **Attirer** davantage d'ETI, tout en conservant les grands comptes et les PME



6. DEVENIR L'UN DES RÉSEAUX LOCAUX DE RÉFÉRENCE

Ce dernier axe vise à renforcer le positionnement du Réseau France au sein du Pacte mondial de l'ONU, cela notamment à travers une plus forte présence du Réseau France aux événements du siège et davantage de collaboration avec d'autres réseaux notamment francophones et européens.

- **Renforcer** la relation avec le siège
- **Créer** une dynamique d'expertise européenne et francophone



2003-2023 : 20 ANS DU PACTE MONDIAL RÉSEAU FRANCE



À l'aube du nouveau millénaire, Kofi Annan avait incité les entreprises à se réunir autour d'un « pacte mondial de valeurs et de principes partagés, qui donnera un visage humain au marché mondial ». Trois ans plus tard, le réseau français voyait le jour, sous l'impulsion du Président de la République Jacques Chirac.

En France, tout a commencé en novembre 2002. Lors d'un échange avec le Secrétaire général des Nations Unies Kofi Annan, le Président de la République Jacques Chirac l'informe de sa volonté de mettre l'accent sur la solidarité et l'esprit de responsabilité des États et des acteurs économiques lors du sommet du G8 d'Évian, en juin 2003. Le Secrétaire général de l'ONU avait cependant indiqué au président de la République que la faible participation du secteur privé français au Pacte mondial venait en contradiction avec les thèmes retenus pour ce sommet.

Le Président Chirac a alors chargé son conseiller, Jérôme Monod, d'organiser la mobilisation des entreprises françaises au sein de l'initiative. Conrad Eckenschwiller devient le Représentant permanent en France du Pacte mondial, puis le Délégué général du réseau. L'initiative regroupait 226 membres français à la fin de l'année 2003 : elle comprend 1 852 adhérents à la fin de l'année 2022. Aujourd'hui, le Pacte mondial des Nations Unies est la plus grande initiative internationale de développement durable.

“ **Une démarche volontaire. À l'échelle nationale, l'entreprise est soumise à la loi. À l'échelle mondiale, elle assume une autre sorte de responsabilité. En adhérant au Pacte mondial, elle engage sa réputation, sous le regard des États, de la société civile et de ses actionnaires. Si elle ne respecte pas sa parole, elle y perd son image et sa crédibilité. Une démarche authentique. Le pacte mondial est rédigé en termes généraux, mais les engagements qu'il contient vont loin et obligent chacun à s'interroger sur l'impact humain, éthique et écologique de ses décisions.** ”

Jacques Chirac, Président de la République, dans un discours tenu le 27 janvier 2004 à l'occasion de la réunion des entreprises signataires du Pacte mondial



LES DIX PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

DROITS DE L'HOMME

- 1 Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme
- 2 Veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme



NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

- 3 Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective
- 4 Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
- 5 Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
- 6 Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi



ENVIRONNEMENT

- 7 Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement
- 8 Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
- 9 Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

- 10 Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Les Dix principes du Pacte mondial des Nations Unies sont dérivés de : la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, et la Convention des Nations Unies contre la corruption.



Pacte Mondial
Réseau France

© 2023 Pacte mondial Réseau France

Imprimé sur du papier
recyclé certifié PEFC
IMPRIM'VERT®

